



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et maladies transfrontières des animaux et des plantes,
Composante Criquet pèlerin)**

EN RÉGION OCCIDENTALE

RAPPORT DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Niamey, Niger

22 – 23 décembre 2008

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Décembre 2008

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2008

Quatrième réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

Niamey, Niger, 22 – 23 décembre 2008



Participants

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	6
Préambule	8
1. Ouverture de la réunion.....	9
2. Election du Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour.....	10
3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO	11
4. Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2008 (y compris les dépenses de 2008).....	11
4.1. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2008.....	11
4.2. Dépenses effectuées en 2008 sur les différents projets gérés par la FAO	11
5. Conclusions et recommandations préliminaires de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO	12
6. Présentation et adoption du plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO.....	15
7. Présentation et adoption du budget pour l'année 2009 du Programme EMPRES-RO (financements BAD, USAID, FAO, CLCPRO, FIDA, FSP et FFEM).....	15
8. Validation des recommandations élaborées lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison et recommandations de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.....	16
9. Approbation des Accords de coopération CLCPRO/Cirad et CLCPRO/AGRHYMET	17
10. Date et lieu de la prochaine réunion.....	17
11. Adoption du rapport et clôture de la réunion	17
Annexes	18
<i>Annexe 1. Programme de travail de la réunion</i>	<i>19</i>
<i>Annexe 2. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO.....</i>	<i>20</i>
<i>Annexe 3. Bilan des activités réalisées en 2008 (Bilan physique)</i>	<i>25</i>
<i>Annexe 4. Suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage.....</i>	<i>36</i>
<i>Annexe 5. Bilan financier (dépenses 2008).....</i>	<i>37</i>
<i>Annexe 6. Tableau récapitulatif des dépenses du Programme EMPRES-RO en 2008.....</i>	<i>40</i>
<i>Annexe 7. Tableau détaillé des dépenses pour le projet financé par la BAD en 2008</i>	<i>42</i>
<i>Annexe 8. Tableau détaillé des financements des UNLAs en 2008</i>	<i>44</i>
<i>Annexe 9. Objectifs et déroulement de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO.....</i>	<i>45</i>
<i>Annexe 10. Plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO.....</i>	<i>46</i>

<i>Annexe 11. Présentation et adoption du Budget 2009.....</i>	<i>65</i>
<i>Annexe 12. Budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2009</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 13. Budget détaillé du projet financé par la BAD pour l'année 2009.....</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 14. Budgets des UNLAs pour l'année 2009</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 15. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Cirad.....</i>	<i>71</i>
<i>Annexe 16. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET ...</i>	<i>75</i>
<i>Annexe 17. Liste des participants.....</i>	<i>80</i>

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
ASP	<i>Africa Stock Piles</i>
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCE	Cahier des charges environnementales
CILSS	Comité inter-états de lutte contre la sécheresse dans le sahel
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLA A	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale
CRC-Niger	Comité Restreint de Concertation du Niger
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases / Desert Locust Component</i> - Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes / Composante Criquet pèlerin (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
EU	Etats-Unis
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (France)
FIDA	Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES (SUITE)

GM®	<i>Green Muscle</i>
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Agadir, Maroc)
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Algérie)
ISO	<i>International Organization for Standardization</i> / Organisation internationale de normalisation
LAA	Lutte anti-acridienne
LF	Ligne de front
MOSS	<i>Minimum Operating Security Standards</i> / Standards minimum de sécurité des Nations-Unies
NPO	<i>National Professional Officer</i> / Fonctionnaire recruté sur le plan national
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (Dakar, Sénégal)
ONG	Organisation non gouvernementale
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO (BAD)
PGE	Plan de gestion environnementale
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PO	Plan d'opération
PPRA	Plan de Prévention du risque Acridien
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments</i> / Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RC	Région centrale
RO	Région occidentale
S&E	Suivi et évaluation
SMES	Système de Management Environnemental et Social
SNEA	Bureau Sous-Régional pour l'Afrique du Nord (FAO)
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de suivi et évaluation
ULV	<i>Ultra Low Volume</i>
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Etats-Unis)

PREAMBULE

1. Le Comité de pilotage du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) a tenu sa quatrième réunion les 22 et 23 décembre 2008 à Niamey, Niger, suite à la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison dudit Programme tenue également à Niamey du 15 au 19 décembre 2008.
2. Ont pris part à cette réunion :
 - les Représentants des ministères chargés de la lutte antiacridienne des pays suivants : Algérie, Libye, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Tchad;
 - les Représentants des ministères chargés de l'économie et des finances du Mali, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad;
 - les Représentants des chambres d'agriculture de la Mauritanie, du Niger et du Tchad;
 - le Représentant de la France ;
 - le Représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
 - les Représentants de la Banque mondiale (BM) ;
 - les Représentants du Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (AGRHYMET) et du Comité inter-états de lutte contre la sécheresse dans le sahel (CILSS);
 - les Représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad);
 - les coordonnateurs du Projet AELP² de la BM (Mali, Niger et Tchad);
 - le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du programme EMPRES de la même région;
 - le Représentant du Groupe acridiens et autres migrants nuisibles du siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations – FAO*), Rome ;
 - les fonctionnaires et consultants de la CLCPRO ;
 - les membres de la mission d'évaluation mi-parcours du programme EMPRES-RO;
 - le fonctionnaire chargé de l'environnement au siège de la FAO, Rome;
 - des fonctionnaires de la Direction de la Protection des Végétaux du Niger.
3. La liste complète des participants figure en annexe 17.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin.

² AELP : *Africa Emergency Locust Project* / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale).

1. Ouverture de la réunion

4. La cérémonie d'ouverture de la quatrième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en Région occidentale (EMPRES-RO) a été présidée par Monsieur le Ministre du développement agricole entouré de ses collaborateurs, accompagné de Monsieur le Ministre de l'environnement et de la lutte contre la désertification et de Madame la Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadastre. Elle s'est déroulée en présence du Représentant de la FAO au Niger, du Représentant du Groupe des acridiens du siège de la FAO, du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, des représentants des pays membres du Comité de pilotage, des Chambres d'agriculture, des représentants de la BAD, de la France, du Cirad, du centre AGRHYMET, ainsi que des fonctionnaires et consultants de la FAO/CLCPRO.
5. Dans son intervention, M. Mustafa S. Cassama, Représentant de la FAO au Niger a tout d'abord remercié, au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement du Niger d'avoir bien voulu accueillir cette 4^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO. Il a souligné que la récente maîtrise par la Mauritanie du début de résurgence du Criquet pèlerin confirme la pertinence de la stratégie de lutte préventive. Il a précisé que cette réunion est aussi l'occasion pour que la Mission d'évaluation mi-parcours du Programme EMPRES-RO restitue le résultat de ses investigations. Cela permettra de mesurer le renforcement des capacités dans la RO et de renforcer la stratégie de lutte préventive sur une base durable. Il a remercié la CLCPRO du travail accompli pour asseoir la stratégie de lutte préventive. Il s'est dit réjoui de l'engagement du Ministre de l'Agriculture du Mali d'organiser la réunion ministérielle prévue en 2009 pour instaurer des mécanismes de financement durables de la lutte préventive.
6. Monsieur Christian Pantenius, Représentant du Groupe des acridiens du siège de la FAO, a remercié le Gouvernement du Niger d'avoir bien voulu organiser cette réunion et de l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a souligné que la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison qui vient de se dérouler a mis en exergue les très bons résultats obtenus dans le cadre du Programme EMPRES-RO. Il a aussi précisé que les récents développements de l'activité acridienne en Mauritanie ont montré la pertinence de la stratégie de lutte préventive basée sur une alerte précoce et une intervention rapide, considérée comme la seule stratégie économiquement et écologiquement acceptable.
7. Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du programme EMPRES-RO a remercié le Gouvernement d'avoir bien voulu accepter de tenir cette réunion au Niger. Il a rappelé les résultats de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO qui vient de se tenir également à Niamey. Cette 4^{ème} réunion du Comité de pilotage permettra à la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO de présenter les résultats obtenus par ledit Programme. Il a ensuite rappelé que le Niger est un pays clé dans la dynamique des populations du Criquet pèlerin puisqu'il renferme d'importantes aires grégarigènes. Il constitue donc un maillon fort de la stratégie de lutte préventive. Il a souligné que ce pays, à travers la promulgation en 2007 d'une loi portant création d'un Centre autonome de lutte antiacridienne, a rempli une grande partie de son engagement et s'est félicité de cet acquis tout en souhaitant que l'opérationnalité de ce centre soit effective et durable. Les faits réels du terrain viennent de montrer en Mauritanie la pertinence de la stratégie de lutte préventive. Il a mis en exergue les nombreux résultats obtenus à travers la mise en oeuvre du Plan d'opération (PO) 2008 du Programme EMPRES-RO parmi lesquels il a cité la rapidité avec laquelle la Mauritanie a réagi au début de ce mois en renforçant son dispositif et en mobilisant rapidement 120 000 \$ Etats-Unis (EU). Il a aussi salué la réaction rapide des pays voisins qui ont exprimé leur disponibilité pour appuyer la Mauritanie.

8. Monsieur le Ministre du développement agricole du Niger a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité, au nom de son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République, et de Son Excellence Monsieur Seini Oumarou, Premier Ministre Chef du Gouvernement, la chaleureuse et cordiale bienvenue aux participants. Il a souligné qu'il a suivi avec intérêt les débats fructueux de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison qui a émis d'importantes recommandations. Il a ensuite confirmé que l'Unité nationale de lutte antiacridienne du Niger sera rapidement opérationnelle par l'affectation d'un budget conséquent de fonctionnement, la construction des infrastructures adéquates et les renforcements des capacités humaines et matérielles. Il a réitéré l'engagement du pays à appuyer toutes initiatives visant à mettre en commun au niveau régional, à travers la CLCPRO, tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie définie par la FAO dans le cadre du Programme EMPRES. Après avoir souhaité un plein succès aux travaux, il a déclaré ouverte la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.

2. Election du Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour

9. M. Garba Yahaya, Coordonnateur du projet AELP au Niger, a été élu Président de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage.
10. Le Comité de rédaction est composé des représentants de l'Algérie, du Mali, du Maroc et du Niger, ainsi que du Secrétariat de la CLCPRO/ Coordination EMPRES-RO.
11. L'ordre du jour ci-dessous a été adopté :
- 1) Ouverture de la réunion
 - 2) Election du Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour
 - 3) Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO
 - 4) Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2008 (y compris les dépenses de 2008)
 - 5) Conclusions et recommandations préliminaires de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO
 - 6) Présentation et adoption du Plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO
 - 7) Présentation et adoption du budget pour l'année 2009 du Programme EMPRES-RO (financements BAD, USAID³, FAO, CLCPRO, FIDA⁴, FSP⁵ et FFEM⁶)
 - 8) Validation des recommandations élaborées lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison et recommandations de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO
 - 9) Approbation des Accords de coopération CLCPRO/Cirad et CLCPRO/AGRHYMET
 - 10) Date et lieu de la prochaine réunion
 - 11) Rédaction du rapport de la réunion
 - 12) Adoption du rapport et clôture de la réunion
12. Le programme de travail a aussi été adopté par les participants (annexe 1).

³ USAID : *United States Agency for International Development* (Etats-Unis)

⁴ FIDA : Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)

⁵ FSP : Fonds de solidarité prioritaire (France)

⁶ FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial (France)

3. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO

13. Après un rappel de la situation de référence au moment du démarrage du Programme EMPRES-RO, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté les principaux axes stratégiques dudit Programme en cours de développement pour mettre en place un système de lutte préventive efficace et durable. Il s'agit des développements institutionnels, de l'alerte précoce et l'intervention rapide, du renforcement des capacités (formation et infrastructures), de la recherche opérationnelle, des plans de gestion des risques, des cahiers des charges environnementales, du système de suivi-évaluation, du système de veille des dispositifs nationaux d'intervention, d'un (de) fonds d'urgence et de la stratégie de communication. La présentation détaillée de ces différents axes stratégiques est présentée en annexe 2.
14. Au cours des discussions, les participants ont félicité la Coordination régionale (CR) pour la vision très claire du développement des axes stratégiques présentés en vue de mettre en place un système de lutte préventive efficace et durable.

4. Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2008 (y compris les dépenses de 2008)

4.1. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2008

➤ Suivi du plan d'opération 2008 (Bilan physique)

15. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté le suivi du plan d'opération 2008. Les six résultats ont été présentés et de très importants progrès ont été réalisés au regard des axes stratégiques du programme EMPRES-RO précisés dans le point 3 ci-dessus. Le suivi détaillé des activités et sous activités du plan d'opération est en annexe 3.

➤ Suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage tenue à Agadir, 03-04 décembre 2007

16. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté le suivi des 7 recommandations qui avaient été faites par le Comité de pilotage lors de sa 3^{ème} réunion. Toutes ces recommandations ont été suivies d'effet à l'exception de la 7^{ème} relative à l'implication des organisations socio-professionnelles agro-pastorales et chambres de l'agriculture et de l'élevage dans la sensibilisation des populations. En effet, la CR n'a pas reçu de document traitant de l'expérience mauritanienne comme précisé dans cette recommandation. Le suivi des recommandations est présenté de façon détaillée en annexe 4.

4.2. Dépenses effectuées en 2008 sur les différents projets gérés par la FAO

17. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté le bilan financier dont les commentaires figurent en annexe 5 et les tableaux détaillés en annexes 6, 7 et 8.
18. Pour l'année 2008, les fonds engagés pour les activités du Programme s'élèvent, à la date du 15 novembre, à 2 432 222 \$EU auxquels s'ajoutent 130 810 \$EU correspondant aux frais d'agence. La répartition des dépenses par bailleur a été présentée. Les dépenses / engagements réalisés en 2008, comparés à ceux de 2007, ont été présentés par composante et sous-composante.
19. Lors des discussions, les participants ont félicité la CR pour le travail accompli en 2008, bien reflété dans les présentations exhaustives du Secrétariat de la CLCPRO, qui ont

englobé toutes les recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage. Ils ont également souligné le rôle clé de la CLCPRO pour mettre en oeuvre et pérenniser la stratégie.

20. Ils ont également félicité les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) pour les efforts fournis et ont invité tous les partenaires à poursuivre le développement de la stratégie de lutte préventive.
21. En ce qui concerne les résultats, ils ont demandé à la CR de pouvoir mesurer l'efficacité des actions entreprises et ainsi mieux apprécier les progrès réalisés par rapport à la situation de référence. Des tableaux plus synthétiques aussi bien pour les dépenses que pour le budget permettraient une meilleure lisibilité des actions entreprises ou à entreprendre.
22. Par ailleurs, les participants se sont félicités de la façon dont la Mauritanie a géré le début de résurgence acridienne en décembre 2008 aujourd'hui maîtrisée. Ceci démontre clairement l'apport des acquis réalisés dans le cadre de la stratégie de lutte préventive initiée par le Programme EMPRES-RO.
23. L'assistance a aussi réitéré la nécessité d'asseoir de façon durable la lutte préventive et faire le point sur les apports de chacun des partenaires en particulier la poursuite de la prise en charge progressive par les Etats des frais récurrents. A cet effet, il a été demandé à la CR de compléter rapidement l'étude économique en partie réalisée en 2008 sur les rapports coûts/bénéfices de la lutte préventive et les modalités de son financement.
24. Il a enfin été souligné le rôle stratégique de la mise en place de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et dans ce cadre la prise en compte de tous les acteurs concernés, et pas seulement les services directement impliqués dans la lutte antiacridienne. Les plans de gestion des risques existant dans les pays et se rapportant à d'autres catastrophes naturelles doivent également être pris en compte.
25. Au cours des discussions, le Secrétariat de la CLCPRO a aussi émis le souhait que les actions stratégiques actuellement mises en oeuvre ne s'arrêtent pas à la seule RO, telles que l'élaboration de plans de gestion des risques, la création d'unités autonomes de lutte antiacridienne ou l'instauration de mécanismes de financement durables de la lutte.

5. Conclusions et recommandations préliminaires de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO

26. La Mission a présenté les principaux résultats de son évaluation et ses recommandations préliminaires. Les objectifs et le déroulement de cette mission sont présentés en annexe 9. Au cours de son intervention, les principales conclusions de la Mission ont été les suivantes.
 - La CR a su créer une solidarité et un esprit d'équipe entre les pays membres de la CLCPRO. Une vraie coopération régionale est maintenant en place. La gestion participative et transparente des ateliers est à souligner, mais le programme de travail est parfois perçu comme imposé (même si discuté en 2001 et régulièrement actualisé). La planification et la prise de décision conjointe avec le projet AELP est exemplaire, à tel point que la Banque mondiale apparaît comme mieux informée sur le Programme que la BAD, principal bailleur de fonds. Il est néanmoins nécessaire d'harmoniser les systèmes de Suivi et évaluation (S&E) et de mieux informer la BAD en particulier sur les impacts.
 - Les capacités de prospection et de lutte, très faibles en 2003, ont beaucoup profité du Programme (ex: formations, collecte et gestion des données), surtout là où existe un centre autonome. Le développement des plans de gestion des crises doit être

considéré comme une priorité, du fait de son caractère stratégique et intégrateur. Il faut développer ces plans en impliquant toutes les parties prenantes et les tester par des simulations, si possible avec des participations régionales.

- Les « zones d'ombre » de prospection, dues à l'inaccessibilité ou à l'insécurité de certaines zones mettent la finalité du Programme en danger. L'utilisation des images satellitaires, de moyens aériens, de réseaux d'informateurs locaux et de prospections conjointes aux frontières des « zones d'ombre » est à encourager. En outre, la lutte préventive doit prendre en compte les situations intermédiaires (résurgences) plus probables du fait des « zones d'ombre ».
- La gestion de l'information, fonction partagée avec le Service d'information sur le Criquet pèlerin (*Desert Locust Information Service* - DLIS) a bénéficié des avancées réalisées en RC (Ramses⁷), avec adaptation locale. Cet outil, avec *eLocust2*⁸, ont facilité les prospections et la remontée de l'information. Le système reste néanmoins un peu extractif, l'analyse étant surtout faite à Rome. Les expertises de terrain sont peu valorisées, d'où l'idée d'impliquer les prospecteurs et les acridologues de terrain les plus chevronnés dans l'analyse et l'interprétation des données en commun.
- La plupart des projets en cours ont commencé après la crise de 2003-05 et se terminent en 2009 ou 2010. Ils sont aujourd'hui à mi-parcours et malgré la bonne coordination de la CLCPRO, on assiste à une prolifération d'activités pas toujours facile à suivre par tous les pays. Une chute brutale des financements est à craindre en 2010. Le programme gagnerait à être simplifié et adapté aux progrès de chaque pays.
- Une deuxième phase sera nécessaire mais ne peut être une phase 1-bis : moins d'appuis financiers et en matériel, plus d'appuis technique de long terme, formation et recherche, etc. Les capacités régionales sont à développer (moyens matériels, prospections conjointes et financées régionalement).
- Beaucoup d'initiatives sont en cours pour la protection de l'environnement (équipes QUEST⁹, CCE¹⁰, ISO¹¹ 14001, recherche, PGE¹², ASP¹³). Les équipes QUEST sont très appréciées mais soulèvent parfois aussi des questions institutionnelles sur la collaboration inter-ministérielle. Le *Metarhizium* a longtemps été testé et se révèle efficace. Son utilisation en vraie grandeur se développe en dehors de la région¹⁴. Cette solution alternative est essentielle, non seulement pour l'environnement mais aussi pour le financement du Programme et ses contacts avec les éleveurs. Il faudrait tester le *Metarhizium* à plus grande échelle sur d'autres acridiens plus prévisibles (proposition de l'Algérie sur le Criquet marocain).
- Le Maroc, l'Algérie et la Libye ont fortement appuyé la lutte dans les pays de la ligne de front en 2003-05. Cette aide est très utile et doit être valorisée. Ils souhaiteraient que cette assistance s'insère dans des dispositifs de lutte mieux organisés.
- Les Centres autonomes ont besoin des autres structures, notamment des Directions de la Protection des Végétaux (DPV), en période d'invasion. Il faut donc continuer à collaborer avec les DPV, par exemple dans des campagnes ponctuelles contre les sauteriaux.

⁷ RAMSES : *Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca*

⁸ *eLocust2* : Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes, version 2

⁹ QUEST : *Quality and Environment Surveys of Treatments / Qualité, environnement et santé publique*

¹⁰ CCE : Cahier des charges environnementales

¹¹ ISO : *International Organization for Standardization / Organisation internationale de normalisation*

¹² PGE : Plan de gestion environnementale

¹³ ASP : Africa Stock Piles

¹⁴ A signaler cependant que le *Metarhizium* est utilisé à grande échelle au Sénégal.

- Le siège de la CLCPRO n'est pas « *MOSS¹⁵-compliant¹⁶* », d'où une présence intermittente des équipes. Il faut assurer une présence régulière à Alger, des rencontres de l'équipe plus fréquentes, tout en recherchant des locaux plus sûrs.
- La conférence des ministres constitue une chance à ne pas rater pour l'appropriation, mais aussi la résolution de problèmes de fond (financements, coopération régionale et sécurité).
- La FAO devrait essayer d'avancer sur les différences d'appréciation sur la stratégie de lutte préventive à suivre.

27. Les participants ont félicité la Mission d'évaluation pour le travail accompli et les résultats obtenus.

28. La discussion a ensuite porté sur les points suivants :

- Les « zones d'ombre » non couvertes par les prospections pour cause d'insécurité ou d'accès physique difficile, qui ne sont pas conjoncturelles mais inhérentes à l'aire d'habitat du Criquet pèlerin : il faut donc intégrer ce fait dans les stratégies de lutte préventive.
- L'aire d'habitat du Criquet pèlerin, qui peut être stratifiée en zones de survie et de reproduction/grégarisation : il s'agit là de potentialités pédo-écologiques qui nécessitent de bonnes précipitations pour s'exprimer. Ce classement qui permet de focaliser les opérations de prospection ne se fonde que sur les *probabilités* d'occurrence de phénomènes biologiques et ne peut donc apporter de certitudes absolues.
- La question des locaux de la CLCPRO à Alger, actuellement en cours de règlement.
- La nécessité de continuer à communiquer avec les éleveurs, à les édifier sur la lutte préventive mais aussi à écouter leurs préoccupations.
- L'importance de la communication et de la sensibilisation des sphères politiques pour éviter la démobilisation en période de rémission.
- La nécessité de continuer sur la voie de l'autonomie des unités de lutte, tout en évitant de rompre les liens avec les autres services de l'Etat, dans la mesure où en période d'invasion les unités de lutte anti-acridienne ont besoin de toutes les énergies nationales.
- La nécessité de mettre en place des fonds d'urgence dédiés au Criquet pèlerin (nationaux et international), mais aussi de les articuler avec les autres fonds d'urgence « généralistes » existants (ex : CRC du Niger, CERF¹⁷).
- Le degré de participation effective des Chargés de liaison dans l'élaboration du programme d'activité, et la mesure dans laquelle les nombreuses activités peuvent être mises en œuvre au même rythme par tous les pays de la ligne de front.
- Le rôle de la CLCPRO comme garant de la durabilité à terme des capacités de lutte antiacridiennes, et les orientations souhaitables de la deuxième phase du Programme en Région Occidentale.

¹⁵ *Minimum Operating Security Standards* / Standards minimum de sécurité des Nations-Unies

¹⁶ *MOSS-compliant* : conforme aux normes des Nations-Unies en matière de sécurité

¹⁷ CERF : Fonds central d'intervention d'urgence (*Central Emergency Response Fund* - CERF)

6. Présentation et adoption du plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO

29. La Coordination du Programme EMPRES-RO a présenté l'état d'avancement du Schéma de Planification des Activités (SPA) dudit Programme. Sur les 28 activités du programme, 25 ont été réalisées ou sont en cours.
30. Le PO 2009, validé lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, a ensuite été présenté aux participants pour examen et approbation (annexe 10).
31. Les discussions ont porté essentiellement sur :
- La nécessité d'insérer dans le PO des indicateurs chiffrés.
 - La nécessité de valoriser le travail des UNLAs en matière de prospection.
 - La disponibilité de documentalistes au niveau du Cirad qui peuvent apporter leur appui à la CR dans la synthèse des travaux de recherche qu'elle est en train d'élaborer au niveau de la région.
 - La nécessité de développer les prospections conjointes entre les pays.
 - La nécessité d'expérimenter le produit « Green Muscle » (GM®) sur d'autres acridiens tels que le Criquet marocain en Algérie.
32. A l'issue de ces discussions, le Comité a approuvé le PO 2009 du Programme EMPRES-RO.

7. Présentation et adoption du budget pour l'année 2009 du Programme EMPRES-RO (financements BAD, USAID, FAO, CLCPRO, FIDA, FSP et FFEM)

33. La Coordination du Programme EMPRES-RO a présenté aux participants le budget de l'année 2009 dudit Programme (annexe 11). Les contributions respectives des différents bailleurs de fonds actuellement engagés dans ce Programme ont été explicitées, par catégorie de dépenses. Le détail du budget 2009 est présenté en annexes 12, 13 et 14 en ce qui concerne le Programme EMPRES-RO dans son ensemble, le projet financé par la BAD en particulier et le financement des UNLAs, respectivement.
34. Le budget de l'année 2009 s'élève à 5 001 235 \$EU : l'allocation des fonds par bailleur est la suivante :
- 1 893 773 \$EU pour la BAD ;
 - 261 000 \$EU pour l'USAID ;
 - 350 000 \$EU pour le Programme régulier de la FAO ;
 - 233 000 \$EU pour la CLCPRO ;
 - 141 500 \$EU pour le FIDA ;
 - 1 680 662 \$EU pour le FSP ;
 - 441 300 \$EU pour le FFEM.
35. A ces allocations s'ajouteront des frais d'agence pour 382 379 \$EU.
36. Au terme des discussions, le budget 2009 du Programme EMPRES-RO a été approuvé par le Comité de pilotage.

8. Validation des recommandations élaborées lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison et recommandations de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

37. Après avoir apporté quelques modifications, le Comité de pilotage a adopté les 9 recommandations qui suivent, élaborées lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO (Niamey, 15-19 décembre 2008).

38. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO :

R1. Invitent le Ministre de l'agriculture du Mali qui assure la Présidence de la CLCPRO à convier à nouveau ses homologues à une réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO en charge de la lutte antiacridienne. Ils demandent aux Chargés de liaison de sensibiliser à cet égard leur ministère de tutelle.

Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO recommandent ;

R2. A la CR de procéder à l'évaluation de l'impact des formations réalisées aux niveaux régional et national et invitent les pays membres à l'appuyer dans cette mission.

R3. A la CR d'estimer les coûts de la simulation de mise en œuvre d'un Plan national d'urgence antiacridien en vue de commencer à rechercher le financement nécessaire.

R4. Aux UNLAs de prendre dorénavant en charge la mise en œuvre du Système de suivi & évaluation étant donné qu'elles disposent maintenant des outils nécessaires pour la réalisation de cette activité de façon harmonisée.

R5. Au Chargé de liaison du Sénégal d'assurer le suivi de la recommandation de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison relative au fonds documentaire de l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV).

R6. A toutes les UNLAs, à l'instar de celle du Mali, d'entreprendre auprès de tous les acteurs concernés (autorités décentralisées, nomades et populations rurales, médias, Organisation non gouvernementales [ONG], etc.) les activités de sensibilisation nécessaires à la collecte et à la remontée de l'information sur le Criquet pèlerin dans les régions où les prospections acridiennes par des équipes spécialisées ne peuvent être conduites pour des raisons de sécurité.

R7. A la CR de prévoir, lors des visites qu'elle organise dans les pays membres, de se réunir avec les comités des donateurs tels que le Comité Restreint de Concertation du Niger (CRC-Niger), en vue de les informer des objectifs du Programme EMPRES-RO, ses activités et ses perspectives.

R8. Aux UNLAs et à la CR de valoriser auprès de leurs autorités respectives le traitement adéquat qu'a reçu la situation acridienne de début décembre 2008 en Mauritanie, modèle de signalisation précoce, d'intervention rapide, de diffusion efficace de l'information, de coopération régionale active, de disponibilité immédiate de tous les pays de la région pour fournir l'assistance éventuelle nécessaire et de mise à disposition très rapide de financements nationaux, toutes composantes essentielles d'une stratégie de lutte préventive.

R9. Que l'étude économique sur l'intérêt de la lutte préventive soit plus approfondie en prenant en considération la valeur économique de toutes les zones de production agricole de la RO. Ils souhaitent aussi qu'un acridologue puisse être associé à cette étude.

39. En outre, le Comité de pilotage recommande :

R1. Aux pays de poursuivre la prise en charge des frais récurrents relatifs au fonctionnement des dispositifs nationaux. Il les invite aussi à commencer à prendre en

considération les amortissements des moyens matériels pour en assurer progressivement le renouvellement.

R2. A toutes les instances concernées de veiller à apporter leur soutien et renforcer les rôles et les moyens de la CLCPRO, véritable clé de voûte du dispositif régional de lutte préventive et garant de la durabilité du dispositif de prévention.

R3. A la CR de quantifier davantage l'évaluation des activités (y compris les indicateurs) et de présenter des tableaux plus synthétiques aussi bien pour le bilan des dépenses que pour les prévisions.

R4. Aux UNLAs de mieux exploiter les travaux, le potentiel de prospection et d'échantillonnage pour appuyer et développer des travaux de recherche sur l'écologie du Criquet pèlerin, en particulier en phase solitaire.

R5. A la CR de mieux intégrer les autres pays de la Région occidentale dans le processus d'information sur les activités du Programme EMPRES-RO, sa stratégie d'action et les résultats obtenus.

R6. Aux bailleurs de fonds du Programme EMPRES-RO d'assurer la continuité des financements et de l'assistance technique du Programme conformément au Plan d'opération approuvé par le Comité de pilotage.

R7. Aux pays membres de la CLCPRO, sur la base du document de la Mauritanie, de fournir à la CR l'expérience des associations socio-professionnelles des pays respectifs. Il demande à la CR d'intégrer cet aspect dans l'étude en cours sur la stratégie de communication.

R8. (Invite) la Commission, les pays membres et les bailleurs de fonds, à préparer une deuxième phase du Programme EMPRES-RO / Composante Criquet pèlerin, pour consolider les acquis, développer davantage les capacités de lutte antiacridienne au niveau national et asseoir sa pérennité.

9. Approbation des Accords de coopération CLCPRO/Cirad et CLCPRO/AGRHYMET

40. Les projets d'Accords CLCPRO/Cirad (annexe 15) d'une part et, CLCPRO/AGRHYMET (annexe 16) d'autre part, qui ont été approuvés lors de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison, ont été soumis au Comité de pilotage pour approbation en vue d'être présentés à la 5^{ème} Session de la CLCPRO qui devra les entériner.

41. Le Comité de pilotage a approuvé les deux projets d'Accords précités.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

42. Sur l'aimable invitation du Mali, la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage se tiendra à Bamako, juste après la 8^{ème} réunion des Chargés de liaison, en décembre 2009.

11. Adoption du rapport et clôture de la réunion

43. Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la quatrième réunion du Comité de pilotage du programme EMPRES en Région occidentale.

44. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du Représentant du Directeur de la protection des végétaux du Niger qui a remercié chacun pour sa contribution à cette réunion. Il a ensuite déclaré close la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO et souhaité un bon retour aux participants dans leurs pays respectifs.

ANNEXES

Annexe 1.	Programme de travail de la réunion.....	19
Annexe 2.	Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO	20
Annexe 3.	Bilan des activités réalisées en 2008 (Bilan physique)	25
Annexe 4.	Suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	36
Annexe 5.	Bilan financier (dépenses 2008)	37
Annexe 6.	Tableau récapitulatif des dépenses du Programme EMPRES-RO en 2008	40
Annexe 7.	Tableau détaillé des dépenses pour le projet financé par la BAD en 2008	42
Annexe 8.	Tableau détaillé des financements des UNLAs en 2008	44
Annexe 9.	Objectifs et déroulement de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO	45
Annexe 10.	Plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO	46
Annexe 11.	Présentation et adoption du Budget 2009	65
Annexe 12.	Budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2009	66
Annexe 13.	Budget détaillé du projet financé par la BAD pour l'année 2009.....	68
Annexe 14.	Budgets des UNLAs pour l'année 2009	70
Annexe 15.	Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Cirad	71
Annexe 16.	Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET	75
Annexe 17.	Liste des participants	80

Annexe 1. Programme de travail de la réunion

Jour	Heure	Activités	Responsables
Lundi 22 décembre 2008	08:30	Accueil des participants	Pays hôte/ Coordination EMPRES-RO (CR)
	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	Gouvernement FAO/CR
	10:00-10:30	Pause	
	10:30-10:45	Election du Président, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour	Participants
	10:45-11:15	Axes stratégiques en cours de développement	CR/Ben Halima
	11:15-12:00	Bilan des activités réalisées en 2008 (y compris les dépenses de 2008)	CR/Ben Halima
	12:00-12:30	Discussion	Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-15:00	Conclusions et recommandations préliminaires de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO	Mission d'évaluation
	15:00-15:30	Discussion sur les conclusions/ recommandations de la Mission d'évaluation	Participants
	15:30-16:00	Pause	
	16:00-17:00	Présentation et adoption du Plan d'opération 2009	CR/Participants
	Mardi 23 décembre 2008	09:00-09:30	Présentation et adoption du budget pour l'année 2009 (financements BAD, USAID, FAO, CLCPRO, FIDA, FSP et FFEM)
09:30-10:30		Validation des recommandations de la 7^{ème} Réunion des Chargés de liaison et recommandations de la 4^{ème} réunion du Comité de pilotage	Participants
10:30-11:00		Pause	
11:00-11:15		Approbation des Accords de coopération CLCPRO/Cirad et CLCPRO/AGRHYMET	Participants
11:15-11:30		Date et lieu de la prochaine Réunion	Participants
11:30-12:30		Rédaction du rapport	Comité rédaction
12:30-14:30		Déjeuner	
14:30-16:15		Rédaction du rapport	Comité rédaction
16:15-16:30		Pause	
16:30-17:30		Adoption du rapport et clôture de la Réunion	Participants

Annexe 2. Axes stratégiques en cours de développement par le Programme EMPRES-RO

1- Rappel des objectifs du Programme EMPRES

La composante Criquet pèlerin vise à renforcer :

- **Une alerte précoce** par l'amélioration des capacités de prospection et de prévision devant aboutir à l'augmentation de la collecte de données fiables et au développement de réseaux devant assurer les échanges d'informations en temps quasi réel;
- **Une réponse rapide** par des capacités de lutte précoce efficaces (personnel bien formé et équipements adéquats) et respectueuses de l'environnement;
- **Une recherche opérationnelle** ayant pour objectif de développer toutes les méthodes et techniques utiles à l'amélioration de la lutte préventive contre le fléau.

2 - Situation de référence

Avant la mise en place du programme EMPRES-RO, les pays membres étaient, à quelques exceptions près, peu ou pas du tout préparés pour la réalisation de la lutte préventive et la lutte curative. Le manque, voire l'absence de moyens humains et matériels était considérable.

Au niveau des quatre pays de la ligne de front (Niger, Mali, Mauritanie et Tchad), pays qui renferment la plus grande partie des aires grégarigènes de la RO, le **Projet d'appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO, GCP/INT/958/AFB)** avait identifié lors de sa formulation en 2003 les principales contraintes ci-après :

- a) l'insuffisance des opérations de prospection et de lutte antiacridienne précoces et rapides ;
- b) l'insuffisance et parfois l'absence de moyens matériels (transport, prospection, traitement, campement, navigation, transmission des données de terrain, etc.) ;
- c) l'insuffisance de ressources humaines adéquates aussi bien en quantité qu'en compétence requise ;
- d) l'insuffisance et le manque de formation ;
- e) le manque de ressources financières ;
- f) la réduction des moyens alloués à la lutte antiacridienne en période de rémission ;
- g) la faible implication des bénéficiaires (nomades, paysans) plus particulièrement dans la chaîne du système de collecte et de diffusion de l'information acridienne ;
- h) l'insuffisance et parfois l'absence d'infrastructures (bâtiments technico-administratifs, magasins de pesticides, etc.) et;
- i) le manque de résultats de la recherche sur les méthodes alternatives et les nouvelles technologies qui auraient permis la réalisation de la lutte antiacridienne selon les exigences de la préservation de l'environnement.

3 - Approche de la Région Occidentale pour le programme EMPRES

Pour redresser cette situation déficiente et atteindre les objectifs du programme EMPRES-RO, la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a pour objectif de développer un **système performant de lutte préventive contre le Criquet pèlerin** basé sur :

- des **Unités Nationales de lutte antiacridienne fortes et bénéficiant**, de par leur statut, leurs ressources humaines, leurs infrastructures, leurs équipements et leurs budgets **d'une autonomie de gestion clairement définie** qui leur permettra aussi de collaborer de manière efficace sur les plans régional et international;

- une **Coordination régionale performante**, capable d'assurer convenablement la mise en œuvre des activités planifiées ainsi que la coopération, la concertation et l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes concernées par le problème du Criquet pèlerin en Région occidentale (pays, FAO, donateurs);
- la mise en place progressive au niveau de chacun des pays concernés et au niveau régional, par le biais de la CLCPRO, des **mécanismes appropriés devant assurer la durabilité du système de lutte préventive**.

4- Comment atteindre ces objectifs ?

La CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a élaboré une stratégie à long terme devant permettre, avec l'appui de ses différents partenaires, le développement du **volet institutionnel**, des **dispositifs d'alerte précoce**, des **capacités humaines et matérielles**, de la **recherche opérationnelle**, de **plans de gestion des risques**, de **cahiers des charges environnementales**, d'un **Système de suivi-évaluation**, de la mise en place d'un **(de) Fonds d'urgence**, d'un **Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive** et d'une **stratégie régionale de communication**.

4.1. Développement institutionnel

Objectif: Créer des Unités nationales de lutte antiacridienne autonomes, garantes d'une lutte préventive durable, en particulier dans les pays de la ligne de front.

En 2006: Centres nationaux autonomes créés par loi du Parlement en Mauritanie et au Mali et textes d'application promulgués. Centres actuellement fonctionnels;

En 2007: Centres nationaux autonomes créés par loi du Parlement au Tchad et au Niger. Pour le Tchad, textes d'application promulgués en avril 2008 et Directeur et Directeur adjoint nommés et installés à Abéché en septembre 2008. Au Niger le décret de nomination des responsables n'est pas encore publié.

Cet axe stratégique nécessite un accompagnement de la CLCPRO pour rendre ces centres pleinement fonctionnels.

4.2. Alerte précoce et intervention rapide

- Dispositifs (minimum et maximum) de prospection et de lutte définis ; ils devront être mobilisés chaque année par chacun des pays de la RO;
- Plan annuel de prospection/lutte préparé annuellement par chacun des pays et présenté en avril-mai à la CLCPRO;
- Dispositions prises chaque année avant juin pour mettre en œuvre ces plans;
- Suivi régulier de la mise en œuvre de ces plans par la CLCPRO;
- Unités d'informations fonctionnelles dans tous les pays de la RO dont une seulement (Tchad) ne dispose pas encore de RAMSES V3 et *eLocust2* ;
- Traduction en arabe par la CLCPRO de l'interface de RAMSES V3 (et bientôt celle d'*eLocust2*) pour permettre à la Libye et aux autres pays arabes de la Région centrale de mieux s'approprier ces outils et améliorer l'efficacité de leur utilisation.

Accompagnement continu de ces activités par le Secrétariat de la CLCPRO et la Coordination EMPRES-RO.

4.3. Renforcement des capacités

a) Formation

- Plan régional de formation (court, moyen et long termes) élaboré par la CLCPRO et adopté par tous les pays en avril 2007;
- 3^{ème} cycle d'Acridologie créé en 2006 au Maroc à l'IAV Hassan II d'Agadir sous l'impulsion de la CLCPRO et réalisé en étroite collaboration avec elle; 1^{ère} promotion des acridologues en 2008. D'autres institutions comme l'INA EI

Harrach (Alger, Algérie) forme des ingénieurs et Masters en acridologie. La CLCPRO appuie financièrement ces deux institutions.

- Plans de formation nationaux élaborés chaque année par les pays et validés par la CLCPRO;
- Formations régionales des formateurs organisées par la CLCPRO (en arabe à Ghadamès en Libye en juillet 2007; sur ISO 14001 à Bamako au Mali en avril 2008; sur les Techniques d'application ULV à Agadir au Maroc en mai 2008; et formation des Maîtres prospecteurs en Mauritanie en octobre 2008);
- Prospections conjointes: la 1^{ère} organisée par la CLCPRO en 2007 entre la Mauritanie et le Mali et la 2^{ème} en 2008 organisée par les pays eux-mêmes, avec la participation de la CLCPRO. Le Sénégal a participé aux prospections en Mauritanie en 2006.

b) Renforcement des infrastructures (durabilité)

- Construction des bâtiments administratifs et techniques de nouveaux centres: déjà réalisée au Mali, en cours en Mauritanie et au Tchad et finalisation des études pour le Niger;
- Construction/réhabilitation des bases principales et secondaires (en cours de réalisation en Mauritanie et au Mali, études en cours au Niger et au Tchad);
- Construction/réhabilitation des magasins de stockage des pesticides au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad;
- Equipements déjà acquis par tous les pays pour couvrir les besoins des dispositifs de prospection et de lutte. Reliquats des Fonds d'urgence 2003-2005 utilisés à cette fin, ainsi que les fonds de la BM et de la BAD. Equipements et matériels harmonisés (en grande partie).

4.4. Recherche opérationnelle

- Etat des lieux sur les recherches réalisées lors des 50 dernières années: déjà élaboré pour les pays d'Afrique du Nord-Ouest, en cours pour les pays du Sahel (Mali, Niger, Sénégal et Tchad). Le document final sera publié en 2009;
- Recherches réalisées dans le cadre de 2 formations doctorales (Mauritanie et Niger) et des mémoires de 3^{ème} cycle en acridologie (Sénégal, Mali et Maroc);
- Recherches sur GM® à Akjoujt en Mauritanie pour identifier une nouvelle formulation de GM adaptée aux conditions réelles de terrain;
- Elevage de masse du Criquet pèlerin à Akjoujt, Agadez et Agadir pour couvrir les besoins des travaux de recherche;
- Programmation pour 2009 d'un atelier régional de recherche pour faire le point sur les réalisations et définir les axes prioritaires à développer.

4.5. Plans de Gestion des Risques (PGR) liés au Criquet pèlerin dans les pays de la RO

Le processus d'élaboration des plans a démarré en 2007 dans la RO.

- Document cadre réalisé en 2007 par la CLCPRO et adopté lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison en novembre 2007;
- Préparation de Termes de référence et recrutement d'une Société de Conseil devant appuyer la CLCPRO dans l'élaboration des plans au niveau de chacun des pays et au niveau régional;
- Organisation d'un atelier de cadrage fin avril-début mai 2008 à Bamako; élaboration et validation de deux canevas de plans: **Plan de Prévention du Risque Acridien (PPRA)** pour les situations acridiennes de rémission et de résurgence, et **Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)** pour faire face aux situations acridiennes de recrudescence et d'invasion;

- Un PPRA et un PNUA pilotes seront élaborés début 2009 dans un des pays de la ligne de front avant d'être réalisés dans les autres pays, en priorité ceux de la ligne de front. Un plan régional de la CLCPRO sera également élaboré ;
- Une **simulation grandeur nature** du déploiement du PNUA (auquel contribuent plusieurs départements ministériels et acteurs) sera organisée en août-septembre 2009 dans l'un des pays de la Ligne de front (LF) avec la participation de tous les autres.

4.6. Cahiers des Charges Environnementales (CCE)

Le CCE définit les exigences auxquelles une campagne de lutte contre le Criquet pèlerin devrait répondre afin de minimiser l'impact de l'utilisation des insecticides sur la santé humaine et l'environnement. L'objectif de cette approche est d'harmoniser les exigences et mesures environnementales pour la lutte contre le Criquet pèlerin dans l'ensemble des pays membres de la CLCPRO.

- Examen des Plans de Gestion Environnementale existant dans les pays du Sahel (différentes évaluations réalisées);
- Organisation en mai 2008 à Dakar au Sénégal d'un atelier régional d'harmonisation des Cahiers des charges environnementales en RO et élaboration et validation par l'atelier d'un canevas de CCE standard;
- Elaboration d'un CCE en 2008 dans les pays de la ligne de front (dispositions déjà prises pour le recrutement de consultants nationaux devant appuyer les pays dans cette tâche) et au Sénégal et, en 2009 dans les pays du Maghreb.

4.7. Système de Suivi Evaluation (SSE)

- Document cadre réalisé en 2007 par la CLCPRO et adopté lors de la 6^{ème} réunion des Chargés de liaison en novembre 2007;
- Termes de référence préparés et consultant engagé en mai 2008 pour appuyer la CLCPRO dans la conception et l'élaboration du SSE adapté aux besoins d'EMPRES-RO au niveau de chacun des pays et au niveau régional;
- Organisation par la CLCPRO d'un atelier régional d'harmonisation du SSE en juin 2008 à Nouakchott en Mauritanie qui a permis aux Chargés du SSE des pays membres de la CLCPRO, réunis pour la première fois, de confronter leurs expériences, définir ensemble la chaîne des résultats d'EMPRES-RO et les indicateurs de ces résultats, la fréquence de récolte de l'information et la responsabilité de sa collecte et de sa diffusion;
- une base de données relationnelle sous environnement Web sera mise en place au siège de la CLCPRO à Alger et permettra le suivi régulier des activités du SSE;
- Finalisation en cours du Manuel des procédures du SSE, présentant le cadre logique, les tâches à réaliser, des indicateurs vérifiables, etc;
- Elaboration d'un module de formation sur les procédures du SSE.

4.8. Système de veille des dispositifs nationaux d'intervention

- Document cadre réalisé en 2007 et finalisé en 2008 par la CLCPRO;
- Termes de référence préparés pour engager le bureau d'études devant appuyer la CLCPRO dans la mise en place de ce système au niveau de chacun des pays membres de la CLCPRO;
- Objectifs du système de veille:
 - ◇ connaître en temps réel l'état des dispositifs nationaux de lutte préventive sur la base des dispositifs minimum et maximum de chacun des pays tels que définis à Alger en février 2006;
 - ◇ maintenir à niveau l'opérationnalité permanente des dispositifs de lutte des UNLAs des pays;

- ◇ permettre à la CLCPRO de communiquer à tout moment aux partenaires les capacités de réaction des différents acteurs, alerter tous les acteurs de la lutte préventive en cas de défaillance avérée de l'un des dispositifs nationaux et rechercher immédiatement des solutions adéquates pour la poursuite des opérations;
- ◇ suivre l'évolution des charges récurrentes des États et vérifier leur prise en charge progressive par les gouvernements.

4.9. Fonds d'urgence

L'objectif global du Fonds d'urgence est de permettre aux pays affectés par le Criquet pèlerin de réaliser des opérations de lutte en temps plus opportun et donc plus efficaces, par la mise à disposition rapide des moyens nécessaires.

Le ou les instrument(s) de financement devrait (aient) permettre :

(a) au niveau national :

- d'être préparé à l'avance à répondre à une situation de recrudescence acridienne à laquelle ne pourraient faire face les moyens courants ;
- de déployer rapidement des équipes de prospection et de lutte vers les zones de recrudescence ;
- de lancer en temps opportun des missions d'évaluation du risque pour mieux estimer le problème ;
- de maintenir dans des conditions sécurisées un stock limité de pesticides qui puisse être rapidement déployé dans les zones de recrudescence.

(b) aux niveaux régional et/ou international :

- de fournir rapidement des pesticides par exemple à partir d'une banque virtuelle de pesticides pour éviter l'accumulation non désirée de pesticides chimiques;
- de renforcer rapidement les capacités de lutte terrestre des pays aux ressources insuffisantes qui font face à une menace due au Criquet pèlerin et compléter avec des prospections et traitements aériens.

Des termes de référence pour l'élaboration d'un mécanisme financier adéquat ont été préparés par la CLCPRO en concertation avec la FAO et les membres de la "Task Force" issue de la 38^{ème} session du DLCC. L'appel d'offre lancé le 18 juillet 2008 (infructueux) a été relancé début septembre, pour la réalisation de l'étude correspondante. Une seule offre a été proposée au 1^{er} décembre 2008.

4.10. Stratégie de communication de la CLCPRO

Le programme EMPRES-RO prévoit la définition et la mise en œuvre d'un plan de communication au niveau régional et des pays, visant à asseoir une stratégie de lutte préventive durable dans la RO. Ainsi, ont été réalisés en 2007 et 2008 au niveau de la CLCPRO :

- Document cadre préparé en 2007 par la CLCPRO;
- Termes de référence préparés pour engager le bureau d'études (ou consultant) devant appuyer la CLCPRO dans la mise en place de cette stratégie au niveau de chacun des pays et au niveau régional;
- Recrutement en septembre 2008 du consultant qui mettra au point la stratégie de communication début 2009 après des visites dans certains pays de la Région.

Annexe 3. Bilan des activités réalisées en 2008 (Bilan physique)

Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a poursuivi le développement des axes stratégiques du Programme EMPRES-RO, conformément au Schéma de Planification (élaboré à Nouakchott en 2001 pour la phase I de quatre ans et réactualisé en 2006) et au plan d'opération 2008 élaboré lors de la 6^{ème} Réunion des Chargés de liaison dudit Programme, tenue en décembre 2007 à Agadir au Maroc. Il a en particulier travaillé sur les axes stratégiques développés dans l'annexe 2.

La réalisation des activités afférentes à ces axes stratégiques a été faite sur la base de concertations régulières avec les Chargés de liaison du programme EMPRES-RO des pays concernés, le siège de la FAO (AGPP), le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord à Tunis (SNEA) et à travers l'échange de courriers électroniques et de visites dans les pays.

1. Bilan des activités par résultat de la coordination EMPRES-RO en 2008

Résultats n°1 et 2: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel et des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle de qualité

Aspects institutionnels

L'ancrage institutionnel des structures nationales de lutte contre le Criquet pèlerin des pays membres de la CLCPRO était toujours considéré, par la CLCPRO et le programme EMPRES-RO, comme le facteur déterminant de l'efficacité et de la durabilité des activités de ces structures. L'année 2008 a été marquée par la promulgation par le Tchad et le Niger, chacun en ce qui les concerne, du décret d'application des lois créant respectivement l'Agence Nationale de lutte antiacridienne (ANLA) et le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA).

Au Tchad, le Directeur et le Directeur adjoint de l'ANLA ont été nommés et installés en septembre 2008. Pour le Niger, le décret de nomination du personnel du CNLA n'est pas encore signé. La nomination des responsables de ces structures, l'affectation du personnel requis et l'allocation d'un budget national conséquent permettront à ces structures d'être totalement opérationnelles; ce qui donnera aux deux pays l'opportunité d'inscrire dans la durabilité les efforts consentis par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO et/ou à travers la collaboration bilatérale. Ces résultats importants sont l'aboutissement des efforts conjugués des Gouvernements des pays concernés, de la coordination régionale CLCPRO/EMPRES-RO, de la FAO et de la Banque mondiale. Pour rappel, le Mali et la Mauritanie avait créé leur établissement public de lutte antiacridienne en 2006 et 2007 respectivement.

Surveillance et lutte précoce

Chacun des pays de la RO et particulièrement de la LF, a préparé un plan annuel de surveillance/lutte sur la base des dispositifs nationaux d'intervention par pays, approuvés lors de la 4^{ème} réunion des Chargés de liaison du programme EMPRES-RO tenue en 2006 à Alger.

Les pays de la LF ont fait parvenir leurs plans d'action pour l'année 2008 à la Coordination régionale. Cet exercice permet de mesurer d'une part la capacité organisationnelle et technique des structures nationales de lutte antiacridienne et d'autre part, le respect de la planification arrêtée lors de la réunion annuelle des Chargés de liaison.

Le financement du dispositif de surveillance et de lutte des quatre pays de la LF a été réparti entre le projet PALPCP-CLCPRO de la BAD, le projet AELP de la Banque mondiale, le projet USAID d'appui à la lutte antiacridienne et le budget des Gouvernements. Les autorisations de dépenses concernant le projet PALPCP-CLCPRO et USAID ont été envoyées par AGP aux représentations de la FAO des quatre pays concernés avant les dates prévues pour le déploiement des équipes sur le terrain.

Actuellement, les prospections se poursuivent en Algérie (3 équipes de prospection/lutte), au Maroc (2 équipes de prospection), en Mauritanie (7 équipes de prospection/lutte) et au Tchad (4 équipes de prospection/lutte). Elles n'ont pu être réalisées au Mali et au Niger en raison des conditions d'insécurité dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin de ces deux pays. Pour pallier cette insuffisance, des mesures ont été prises notamment, (i) le renforcement des prospections en Algérie, en Libye et en Mauritanie, pays limitrophes de ces zones ; (ii) l'implication des populations vivant dans les zones d'insécurité pour la remontée de l'information. Pour ce faire, le Mali a organisé un atelier de sensibilisation des autorités décentralisées sur la base d'un poster spécifique qu'il a développé à cet effet. Le Niger a également utilisé les mêmes réseaux pour la remontée de l'information.

Les équipements complémentaires pour l'opérationnalité et la durabilité des dispositifs d'alerte précoce et d'intervention rapide ont été identifiés et approuvés par le Comité de pilotage d'EMPRES-RO en décembre 2007 à Agadir. Les autorisations ont été envoyées aux représentations de la FAO dans les pays concernés et leurs acquisitions sont en cours.

Prospection conjointe Mali-Mauritanie 2008

Une prospection conjointe entre le Mali et la Mauritanie a été organisée en août 2008. Elle s'inscrivait dans le cadre du développement de la coopération entre les pays de la Région occidentale, en particulier ceux renfermant des aires grégarigènes. L'objectif principal de cette prospection conjointe était d'harmoniser les techniques de prospection sur des zones similaires du point de vue pédoclimatique, entre le Mali et la Mauritanie. Elle a eu lieu dans les Hodh El Chargui et Hold El Gharbi en raison des potentialités écoclimatiques qui y sont offertes pour le Criquet pèlerin durant la période estivale comprise entre juin et septembre. La situation acridienne rencontrée se caractérisait par une accalmie, mais les conditions bioécologiques favorables et la présence d'adultes solitaires rendent nécessaire un renforcement des prospections dans la zone.

Au terme de cette prospection conjointe, il faut souligner les points suivants :

- la coopération entre le CNLA de la Mauritanie et le CNLCP du Mali a été renforcée par un effort administratif, logistique et technique conjoint ;
- une meilleure coordination facilitant les déplacements des équipes de prospection entre les 2 pays a été notée;
- un échange d'expériences et d'expertises entre les prospecteurs des deux pays a eu lieu sur les aspects techniques, administratifs et logistiques ;
- de façon opportune, former *in situ* les prospecteurs.

Renforcement des infrastructures

Le renforcement des infrastructures des Unités en charge de la lutte contre le Criquet pèlerin est important pour améliorer la gestion de la lutte antiacridienne et la rendre durable, permettre une meilleure coordination des activités de terrain et développer les échanges avec les autres pays de la région. Le renforcement des infrastructures concerne aussi bien le siège des UNLA que les bases principales et secondaires ou les magasins de stockage de pesticides (construction/réhabilitation).

Deux bailleurs de fonds, la BAD à travers la CLCPRO/Programme EMPRES-RO, et la BM à travers le projet AELP, contribuent à doter les structures nationales de lutte antiacridienne des pays de la ligne de front et du Sénégal des infrastructures précitées.

En Mauritanie, la construction de plusieurs infrastructures¹⁸ a débuté au cours de cette année. Il s'agit de :

- Nouakchott : construction du siège du CNLA financée par le projet BAD ; constructions des bâtiments annexes (atelier de maintenance et une maison de passage) et du magasin central de stockage de pesticides (1000 m²), financées par le projet AELP/BM et le Gouvernement. Le taux d'exécution de ces trois ensembles fin novembre 2008 était respectivement de 60%, 29% et 24%.
- Base d'Akjoujt : extension et réhabilitation de la base de recherche à travers la construction d'un bloc pour les essais écotoxicologiques. Les travaux de construction, financés par le projet AELP/BM, ont atteint un taux d'exécution de 46% fin novembre 2008.
- Base d'Aioun : les travaux de réfection en cours concernent la salle de formation, la maison de passage, la bibliothèque, un abri pour les véhicules et un atelier de maintenance. Le financement est assuré par le projet AELP/BM et le Gouvernement. Le taux d'exécution physique était de 25% fin novembre.
- Points d'appui de Magtaa Lahjar, d'Atar et de Zouerate : ces trois points d'appui, en cours de construction, sont composés chacun d'une loge pour un gardien, d'une chambre de passage avec salle de radio et d'une cour. Ils serviront de relais entre le niveau central et les équipes évoluant au nord du pays (les zones grégariennes dans le Tiris Zemmour sont éloignées de Zouerate de 700 km). Le taux d'exécution est respectivement de 25%, 46% et 44%.

Au Mali, en 2007, le siège du CNLCP fut construit et les magasins de stockage de pesticides d'Aguel hoc et de Sanencourouba réfectionnés sur financements du projet AELP/BM et de la FAO. La réception provisoire du magasin de la base principale de Gao a été effectuée le 05 juin 2008. La construction du magasin de Kidal est achevée et la réception provisoire est imminente. Pour la base d'intervention de Gao et les points d'appui de Kidal, Yélimane et Aguel hoc, le cabinet d'architecture chargé des études, du suivi et du contrôle des travaux de construction a été recruté. Le contrat y afférent est actuellement à la signature. Un appel d'offres sera lancé aussitôt après les études qui dureront deux mois dans le cadre du projet AELP.

Pour la construction de la base de Gao, dont le financement est assuré par le projet BAD d'appui à la CLCPRO/EMPRES-RO, les études architecturales sont finalisées, l'appel d'offres est lancé et la sélection du maître d'ouvrage est en cours.

Pour le Tchad, les études architecturales pour la construction de l'antenne de l'ANLA à N'Djamena, dont le financement est assuré par le projet BAD, sont réalisées et les procédures sont en cours pour le lancement de l'appel d'offres.

Au Sénégal, l'état d'avancement des constructions des bases financées sur les fonds du projet AELP se présente comme suit :

- 20% pour la construction de la base principale de Richard Toll ;
- Approvisionnement du chantier pour la construction de la base secondaire de Dahra ;
- Le taux d'exécution physique de la réhabilitation de la base secondaire de Missirah est de 3% ;

¹⁸ Certains projets de construction d'infrastructures ont été annulés pour des raisons de déficit budgétaire ou d'incompatibilité technique ou environnementale (points d'appui de Bir Moghreïn et Magtaa lahjar, laboratoire de Nouakchott, magasin de pesticides à Akjoujt, etc.).

- Pour les autres bases secondaires (Ogo, kolda, Nganda, Notto et Sokone) le démarrage des travaux de réhabilitation est prévu le 15 décembre 2008 ;
- Pour le Magasin central de stockage des pesticides de Sangalkam, le dossier d'appel d'offres a été lancé le 21 Novembre 2008.

Intervention rapide

Les outils pour une intervention rapide ont été mis en place dans le cadre du projet PALPCP-CLCPRO de la BAD, du projet USAID et du projet AELP, au niveau des quatre pays de la LF. Il s'agit de l'identification du personnel et la fourniture des équipements techniques pour les équipes d'interventions, de contrôle de l'environnement et de la santé humaine. Les fonds nécessaires pour le fonctionnement de ces équipes ont été identifiés et sont actuellement disponibles au niveau des représentations de la FAO dans les 4 pays concernés.

Système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive

Le P.O. 2008 du Programme EMPRES-RO prévoit dans plusieurs de ses activités (1.3.1 ; 2.3.1 et 4.4.0) l'élaboration d'un système de veille ayant pour objet de mettre en place une base de données dynamique au niveau régional qui permettra à la CLCPRO d'être régulièrement informée sur l'évolution des dispositifs nationaux de lutte préventive (équipements, ressources humaines, etc.) et de déclencher une alerte en cas de défaillance de l'un d'entre eux pour entreprendre des solutions palliatives. Ce système a également comme objectif de suivre l'évolution des charges récurrentes de la lutte préventive et de leur prise en charge progressive par les Etats (et/ou, éventuellement, des partenaires extérieurs).

Au cours de cette année 2008, les termes de référence pour réaliser la mise en place de ce système ont été rédigés et le prestataire qui en aura la charge engagé ; il s'agit du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad). L'élaboration de ce système de veille a démarré par une réunion de cadrage en septembre 2008 à Agadir entre le Cirad, la Coordination Régionale et un consultant acridologue/logisticien et a permis de valider l'approche et le calendrier d'exécution. Ce système de veille devrait être finalisé pour la fin du 3^{ème} trimestre 2009.

Actions environnementales

Les actions environnementales constituent un axe important du programme EMPRES-RO et de ses bailleurs de fonds. En 2008, et dans le cadre du projet BAD, le Secrétariat de la CLCPRO a engagé un consultant international, environnementaliste, pour élaborer un cahier des charges environnementales (CCE) harmonisé et préparer un manuel de formation sur les différentes composantes de ce CCE. Un atelier régional fut organisé en mai 2008 à Dakar. Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le Point 6 ci-dessous.

Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place

Les 9 pays membres du programme EMPRES-RO ont créé chacun une cellule d'information acridienne et y ont affecté au moins un cadre responsable de l'information. Le Tchad est le seul pays à ne pas avoir encore installé le programme de gestion des données acridiennes RAMSES V3 et l'outil de collecte et de transmission des données de terrain *eLocust2*. En 2008, le logiciel RAMSES V3 a été installé en Libye par un expert de la CLCPRO et les responsables de l'information ont été formés à son utilisation. Cette formation a concerné également la formation des prospecteurs sur l'utilisation de *eLocust2*.

Au Tchad, les conditions d'insécurité n'ont pas permis l'installation de RAMSES V3. Toutefois la cellule de l'information envoie régulièrement les bulletins mensuels de la situation acridienne. En plus de l'accompagnement de cette cellule à travers la messagerie électronique, un appui pour l'amélioration de la qualité de ses bulletins est programmé pour l'année 2009, si les conditions de sécurité le permettent.

Pour remédier aux difficultés de téléchargement des images satellitaires rencontrées par la cellule de l'information de la Mauritanie, le programme EMPRES-RO à travers le projet BAD lui a fourni en février 2008 une parabole (VSAT) et un abonnement de 11 mois. Cet appui a considérablement amélioré la qualité des bulletins du CNLA de Mauritanie. Le Niger et le Tchad disposent chacun d'un VSAT acquis sur les fonds du projet AELP et le Mali dispose d'une connexion ADSL.

Dans un souci de privilégier l'échange d'expertise entre les pays de la RO et renforcer leurs capacités d'exploitation des données de terrain, et afin de solutionner les problèmes d'exploitation de RAMSES V3, les chargés de l'information et de la communication du Mali se sont rendus en Mauritanie en mai 2008 pour échanger leurs expériences avec leurs homologues et discuter les points techniques et les difficultés auxquels ils sont confrontés.

Enfin, un appui technique aux unités de l'information du Mali et de la Mauritanie a été assuré par le fonctionnaire acridologue de la CLCPRO au cours de l'année 2008.

Il est aussi important de rappeler que la réunion d'évaluation de l'utilisation de RAMSES V3 et d'*eLocust2* tenu du 6 au 8 décembre 2007 à Agadir a montré la faiblesse d'exploitation du potentiel d'analyse de RAMSES V3 et les difficultés liées à l'utilisation opérationnelle de *eLocust2*. Un atelier régional de formation sur RAMSES V3 et *eLocust2* est envisagé pour l'année 2009.

Résultat n° 4: La Coordination régionale est opérationnelle

La Coordination régionale a discuté avec les pays les aspects techniques et financiers de la réalisation des activités planifiées pour 2008 et notamment l'acquisition des équipements complémentaires, les plans annuels de surveillance et l'organisation des différentes réunions et ateliers.

Elle a organisé 4 formations régionales dans différents pays de la RO, préparé les Termes de références des différents consultants recrutés pour l'élaboration des différents axes développés par la CLCPRO : plans de gestion des risques, mécanismes de financement de la lutte préventive (fonds d'urgence et intérêt économique de la lutte préventive), système de suivi-évaluation, stratégie de communication, Cahier des charges environnementales et système de veille des dispositifs nationaux de lutte. Elle a revu les rapports issus de ces différentes consultations (pour ceux qui devaient être finalisés en 2008). Elle a conduit des missions de supervision dans trois pays de la ligne de front (Mali, 5-9 mai 2008 ; Mauritanie, 12-16 mai 2008 ; Niger, 12-16 mai 2008). Les conditions d'insécurité n'ont pas permis de réaliser la supervision des activités du programme EMPRES-RO au Tchad.

Ces missions de supervision ont été réalisées conjointement avec la Banque mondiale (projet AELP), car elles constituent un cadre privilégié de concertation avec la coordination régionale du projet AELP et avec les responsables nationaux de la lutte antiacridienne dans les pays concernés.

La participation de la CLCPRO/EMPRES-RO à la réunion de revue à mi-parcours des projets de la BM, organisée à Bamako (Mali) du 7 au 11 avril 2008, a permis de recentrer les activités du projet AELP sur les aspects non encore couverts par les projets d'appui au programme EMPRES-RO et dont la réalisation est essentielle pour la réussite du plan d'opération 2008, et globalement de la phase I (2006-2009) du programme EMPRES-RO.

Plans de gestion des risques

Conformément au plan d'opérations 2008 du Programme EMPRES-RO, le processus d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin en Région occidentale est entré dans sa phase de concrétisation grâce à l'atelier régional de cadrage tenu à Bamako, Mali, du 28 avril au 02 mai 2008. L'atelier a permis, à travers une approche participative, de fixer un cadre méthodologique harmonisé d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin au niveau des pays membres du programme EMPRES-RO. Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le compte-rendu de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.

Financement de la lutte antiacridienne

Parallèlement à l'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin, des outils doivent être élaborés pour rendre ces derniers opérationnels. Des études pour la mise en place de mécanismes de financement de la lutte antiacridienne doivent ainsi être réalisées pour assurer les financements du plan de prévention (financement de la lutte préventive) et du plan d'urgence (Fonds d'urgence).

a) Financement de la lutte préventive

L'objectif visé à long terme, et prévu dans le Programme EMPRES-RO, est celui d'une prise en charge progressive des frais récurrents de la lutte préventive par les Etats. Les mécanismes doivent donc être étudiés pour atteindre cet objectif, y compris la mise en place d'éventuels appuis extérieurs tant que cet objectif ne sera pas atteint. Dans un premier temps, il est nécessaire de connaître le niveau des besoins de financement de la lutte préventive au niveau de chacun des pays (c'est l'un des objectifs du système de veille présenté précédemment). Ensuite, il s'agira de mettre en place les mécanismes de financement de la lutte préventive pour garantir la pérennité des dispositifs nationaux. Des accords sur le long terme pourraient ainsi être envisagés avec d'autres pays de la région (coopération régionale) et des partenaires extérieurs auxquels il aura été démontré qu'il est économiquement, socialement et du point de vue environnemental, avantageux de financer régulièrement la lutte préventive. Dans cette optique, et dans la perspective de la réunion ministérielle qui devait se tenir à Bamako à la fin du mois d'octobre 2008, une étude préliminaire a été lancée en septembre 2008 sur financement du FSP. Elle avait pour objectif d'apporter un argumentaire économique chiffré de la lutte antiacridienne à partir de la bibliographie existante sur le sujet. Cet argumentaire, visant à démontrer la pertinence de la lutte préventive, notamment par l'établissement des rapports coûts/bénéfices de cette dernière comparés aux coûts de gestion d'une crise. Les premiers résultats de cette étude sont présentés dans la suite de ce document. Cette étude devait aussi proposer des modalités de financement de la lutte préventive par les pays eux-mêmes.

b) Financement pour maîtriser les urgences relatives au Criquet pèlerin

Les termes de référence relatifs à une étude sur les mécanismes de financement (financée par le FSP) ont été élaborés par la CLCPRO en concertation avec le groupe de travail du DLCC sur le Fonds d'urgence et le siège de la FAO (AGPP). Un premier appel d'offre puis un second ont été lancés en juillet et en septembre 2008. Une seule offre a été proposée en novembre 2008 qu'il reste à examiner.

Système de suivi-évaluation

Le Suivi Evaluation (SE) est l'un des axes stratégiques de la CLCPRO et du programme EMPRES-RO. Sa conception et sa mise en place, prévues par les projets de la BAD et de la Banque mondiale (AELP), ont été adoptées lors de la 6^{ème} Réunion des Chargés de liaison du programme EMPRES-RO, et validées lors de la 3^{ème} Réunion du Comité de pilotage tenues respectivement à Agadir, Maroc, du 26 au 30 novembre et les 3-4 décembre 2007.

Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le rapport de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.

Stratégie régionale de communication

Le Plan d'opération 2008 du Programme EMPRES-RO prévoit dans son activité 4.3.3 de définir un plan de communication notamment au niveau régional. Les termes de référence ont été rédigés pour une étude relative à l'élaboration d'une stratégie régionale de communication dans le domaine de la lutte antiacridienne au niveau de la RO. Le consultant retenu a déjà entamé l'étude par une visite au Maroc qui sera suivie par une visite au Mali et en Mauritanie au mois de janvier 2009. Le financement de l'étude est pris en charge par le projet FSP. L'objet de cette étude est d'élaborer un plan de communication afin que la CLCPRO puisse améliorer son positionnement et sa visibilité parmi l'ensemble des acteurs de la lutte antiacridienne.

Dans le même objectif, le Secrétariat de la CLCPRO a mis en ligne son site web : www.clcpro-empres.org, qui permet aux pays et aux différents partenaires de suivre les activités du Programme EMPRES-RO et de se documenter sur tout ce qui concerne la CLCPRO et le programme EMPRES-RO. Ce site est donc à la fois un outil de communication privilégié et une source bibliographique très diversifiée couvrant la majorité des activités de lutte antiacridienne dans la RO.

Réunion des Ministres des pays membres de la CLCPRO

Les objectifs de cette réunion sont de:

- sensibiliser/rappeler aux autorités concernées la pertinence de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin ;
- définir les grandes orientations stratégiques permettant de mettre en place des mécanismes de financement durables de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale ;
- institutionnaliser l'aide intra-régionale par la mise en place de mécanismes adéquats (notamment mise à disposition par les pays d'Afrique du Nord de fonds, matériels et autres moyens pour les quatre pays de la ligne de front) ;
- impliquer plus fortement les autorités politiques dans la lutte antiacridienne, selon des modalités qui restent à définir.

Prévue le 23 octobre 2008 (plus 2 jours de travail préparatoire les 21 et 22) à Bamako sur invitation du Ministre malien de l'agriculture, cette réunion a été reportée. Le Mali reste cependant disposé à abriter la rencontre à une nouvelle date qui sera convenue d'un commun accord entre les pays, la FAO et la CLCPRO.

Travaux conduits en partenariats avec le siège de la FAO (hors Programme EMPRES), la Banque mondiale et la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC)

a) Travaux sur les pesticides avec le siège de la FAO

Des rencontres ont eu lieu en 2008 au siège de la FAO avec des fonctionnaires travaillant spécifiquement dans le domaine des pesticides (M. Ammati du Groupe des pesticides et M. Everts du Groupe des acridiens). Ces rencontres ont notamment porté sur :

- La mise en œuvre de la composante environnementale du programme EMPRES-RO, plus particulièrement le recrutement d'un consultant devant préparer les travaux relatifs à l'élaboration des cahiers des charges environnementales (CCE) dans les

pays et apporter son appui dans l'organisation et la modération de l'atelier régional qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 12 au 16 mai 2008 sur l'élaboration desdits CCE.

- La préparation de l'atelier régional de formation sur le Système de Management Environnemental et Social (SMES) et la norme ISO 14001, tenu à Bamako, Mali, du 14 au 18 avril 2008.
- La préparation de la formation régionale sur l'utilisation du kit de cholinestérase (ChE) dans le suivi sanitaire des manipulateurs de pesticides en lutte antiacridienne, tenue à Agadir, Maroc, du 02 au 05 juin 2008.
- Les activités mises en oeuvre par le Groupe des pesticides dans le domaine de la lutte antiacridienne, telles que l'homologation du GM®, les expérimentations menées sur les nouvelles formulations du GM®, le développement des spécifications FAO/OMS pour les biopesticides homologués, la promotion du traitement en barrières et l'importance à donner au IGR autant qu'au GM®, la promotion du laboratoire d'analyse des pesticides de Casablanca (Maroc), l'analyse au moins une fois par an des stocks de pesticides existant et la promotion de la triangulation (don de pesticides d'un pays à un autre avec le financement du transport par un donateur).

b) Actions conjointes avec la Banque mondiale

Outre la participation annuelle des représentants de la Banque mondiale (Projet AELP) aux réunions des Chargés de liaison et du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, dans un objectif de coordination de leurs activités respectives, trois missions de supervision conjointe CLCPRO-Coordination EMPRES-RO/Banque mondiale ont été conduites. Ces missions ont permis d'examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme EMPRES-RO et du Projet AELP depuis les dernières supervisions effectuées en 2007. Elles ont aussi permis de renforcer davantage la collaboration entre les deux partenaires en pointant les forces et faiblesses des dispositifs de lutte antiacridienne des pays.

- Mission de supervision conjointe du 06 au 09 mai 2008 au Mali, recommandant notamment :
 - o l'accélération du processus de préparation du plan national de gestion des risques et la réalisation de l'étude sur la mise en place d'un fonds d'urgence et de son mécanisme de fonctionnement ;
 - o l'évaluation de l'impact des formations réalisées dans la mise en oeuvre des activités du Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) et la formation des équipes spécialisées à l'utilisation des bio-pesticides ;
 - o la finalisation et la diffusion des rapports des études réalisées sur la mise en oeuvre des activités environnementales et la mise en oeuvre des recommandations qui y ont été faites.
- Mission de supervision conjointe du 09 au 17 mai 2008 au Niger, recommandant notamment :
 - o La promulgation des textes d'application de la loi créant le Centre national de lutte antiacridienne du Niger afin que ce centre soit fonctionnel au début de l'année 2009 ;
 - o L'insistance sur la prise en charge progressive des frais récurrents de fonctionnement de ce Centre et de son dispositif d'intervention annuel, afin qu'elle soit totale à partir de 2010 ;
 - o L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des pesticides dans le magasin central de Sorey et la nécessité de rendre opérationnelle le presse-fût ;
 - o L'élaboration des plans nationaux de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et leur finalisation avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2009.

- Mission de supervision conjointe du 10 au 18 mai 2009 en Mauritanie, recommandant notamment :
 - o De suivre de très près les travaux de construction des nouvelles infrastructures qui accusent du retard et ceux des magasins de pesticides à Nouakchott et à l'intérieur du pays, vu les enjeux environnementaux et de santé publique ;
 - o D'élaborer les plans nationaux de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et les finaliser avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2009 ;
 - o De prévoir la prise en charge progressive par l'Etat mauritanien des frais récurrents de la lutte préventive, avant la fin de l'année 2009 tel que s'y était engagé le Gouvernement mauritanien auprès de la BAD ;
 - o De créer un fonds d'urgence national Criquet pèlerin, utilisable en cas de recrudescence, qui pourrait être abondé par le projet AELP.

Par ailleurs, deux représentants de la CLCPRO ont participé à l'atelier régional de revue à mi-parcours du Projet AELP, organisé du 07 au 11 avril 2008 à Bamako, Mali. Cet atelier a permis de recentrer les activités du projet AELP sur le renforcement harmonieux du plan d'opération 2008 et des actions qui restent à réaliser dans le cadre de la phase I (2006-2009) du programme EMPRES-RO.

Enfin, des représentants de la Banque mondiale ont participé à l'atelier régional d'élaboration et validation du Système de Suivi Evaluation (SSE) pour le programme EMPRES-RO, qui s'est tenu du 02 au 05 juin 2008 à Nouakchott, Mauritanie. L'atelier a réuni tous les responsables nationaux de Suivi-Evaluation de la RO, que ce soit ceux du Programme EMPRES-RO ou ceux du Projet AELP, et a ainsi permis d'harmoniser les procédures et établir des connections entre les deux Système de Suivi et Evaluation (SSE) mis en place respectivement.

c) Coopération avec la Région centrale

Dans le cadre des échanges entre la Région occidentale et la Région centrale, l'année 2008 a connu une intense activité d'échanges d'expertise entre les deux régions, grâce au financement du projet USAID et au fonds fiduciaires de la CLCPRO et de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC).

Concernant les cadres de la RC qui se sont rendus en RO, il s'agit de :

- Formation au CNLAA d'Agadir, Maroc, de 7 cadres de la Région centrale (Arabie Saoudite, Egypte, Soudan et Yémen) aux techniques de pulvérisation, du 04 au 16 février 2008.
- Visite d'étude sur la gestion des moyens antiacridiens au Maroc d'un cadre soudanais (Mahjoub Moussa) 18 au 24 février 2008 à Agadir, Maroc.
- Formation organisée pour le personnel de la RC (3 de Jordanie et 1 d'Oman) sur l'entretien et la réparation du matériel de pulvérisation terrestre et aérien, du 20 au 26 octobre 2008 à Agadir, Maroc.

Concernant les cadres de la RO qui se sont rendus en en RC, pour apporter leur appui aux pays de la RC en matière de formation, il s'agit de :

- M. Dridi Hichem, de la CLCPRO, s'est rendu en Arabie Saoudite du 16 au 21 février 2008 pour y installer le logiciel RAMSES V3, ainsi qu'en Egypte en mars 2008.
- M. Saïd Lagnaoui, du CNLAA du Maroc, s'est rendu en Egypte du 25 au 29 février 2008 pour y former des cadres aux techniques de pulvérisation.

Concernant les cadres de la RO qui se sont rendus en en Région Centrale (RC) dans le cadre des échanges de visites, il s'agit de :

- L'acridologue de la CLCPRO, Mohamed Lemine Ould Ahmedou, qui a effectué une visite en Egypte et au Soudan de deux semaines en janvier-février 2008 où il a participé à une prospection conjointe dans les zones frontalières des deux pays.
- M. Mohamed Lazar (Chef du département de lutte antiacridienne à l'Institut national de protection des végétaux [INPV] en Algérie), M. Fakaba Diakité (Directeur du Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin [CNLCP] du Mali) et M. Saïd Ghaout (Directeur du Centre National de Lutte Antiacridienne) (CNLAA du Maroc) du 02 au 09 mars 2008 ont visité la Direction générale de la lutte antiacridienne en Egypte, pour un échange d'expérience en matière de management d'une institution de lutte antiacridienne.

Il est à noter aussi que le Secrétaire de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC) a participé à l'atelier régional de cadrage des plans de gestion des risques, organisé à Bamako, Mali, du 28/4 au 2/5/2008.

Résultat n° 5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées

Conformément au Plan de formation régional validé par l'ensemble des pays membres du programme EMPRES-RO en avril 2007 à Niamey pour la période 2007-2009, des formations **régionales de courte durée, des formations nationales de courte durée, des formations individuelles de courte durée et des formations de longue durée** ont été réalisées au cours de l'année 2008. Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le rapport de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.

Résultat n° 6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié

Dans le cadre de la préparation de l'atelier devant permettre à la CLCPRO et le programme EMPRES-RO de définir les axes prioritaires de la recherche en RO, un état de lieux des activités de recherche est en cours de réalisation dans trois des quatre pays de la ligne de front (Mali, Niger et Tchad) et le Sénégal. Ainsi, les rapports des consultants sur l'état des lieux au Mali et au Tchad ont été finalisés en 2008. Au Niger et au Sénégal, la consultation est en cours de réalisation par des consultants nationaux recrutés sur les fonds du projet PALPCP-CLCPRO de la BAD et de la CLCPRO. Cet état des lieux des travaux de recherche en RO sera suivi au cours du premier semestre 2009 par une synthèse qui permettra aux chercheurs, qui seront réunis dans le cadre de l'atelier CLCPRO/EMPRES-RO de recherche, d'avancer sur l'identification des axes prioritaires de la recherche et définir un plan de réalisation à moyen terme (2010-2013). Il faut par ailleurs souligner que plusieurs travaux de recherche sont en cours dans le cadre de thèses de doctorat de troisième cycle et du projet FIDA. Les détails relatifs à ce thème sont développés dans le rapport de la 7^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.

2. Mission d'évaluation du Programme EMPRES-RO

Une évaluation à mi-parcours de la Phase I du Programme EMPRES en Région occidentale est en cours. La mission a démarré ses travaux par l'élaboration des objectifs de l'évaluation, le choix des consultants, la programmation des visites dans les pays, etc. Elle est composée de M^{rs} Olivier Cossée chargé d'évaluation et Chef de la mission, Mohammad Lazar, acridologue, et Saley Hassane-Ali, spécialiste en politique de développement et de

protection de l'environnement. Les déplacements de la mission sur le terrain ont débuté le 8 novembre.

Les principaux objectifs de cette évaluation sont:

- la pertinence du programme et du projet BAD;
- la qualité, la clarté et l'efficacité du projet BAD;
- le degré de cohérence et de coordination entre les différents projets;
- l'efficacité et l'adéquation de la mise en œuvre du projet BAD et ses résultats;
- l'impact du programme sur l'opérationnalité des structures nationales;
- l'efficacité de la coordination régionale;
- le degré de prise en compte des questions environnementales;
- les méthodes de recherche en matière de prévision et de Lutte antiacridienne (LAA);
- les perspectives de durabilité des résultats.

La mission a commencé son évaluation par des discussions à Rome avec les différents responsables d'AGP et les fonctionnaires FAO concernés par la gestion du Criquet pèlerin. Elle a ensuite rencontré le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur régional du Programme EMPRES-RO, puis effectué des missions de terrain pour évaluer *in situ* les progrès réalisés dans les pays membres du Programme. Elle a ainsi visité successivement le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Niger, l'Algérie et la Tunisie. Dans ce dernier pays, la Mission restituera à la BAD, principal bailleur de fonds du programme EMPRES-RO, les principales conclusions et recommandations préliminaires de son évaluation.

Après les visites de terrain, la mission se rendra au siège de la FAO à Rome pour le débriefing le 8 décembre 2008. Il est aussi prévu qu'elle présentera les principaux résultats de son évaluation à la 4^{ème} Réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO qui aura lieu à Niamey, Niger, les 22-23 décembre 2008.

Annexe 4. Suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage

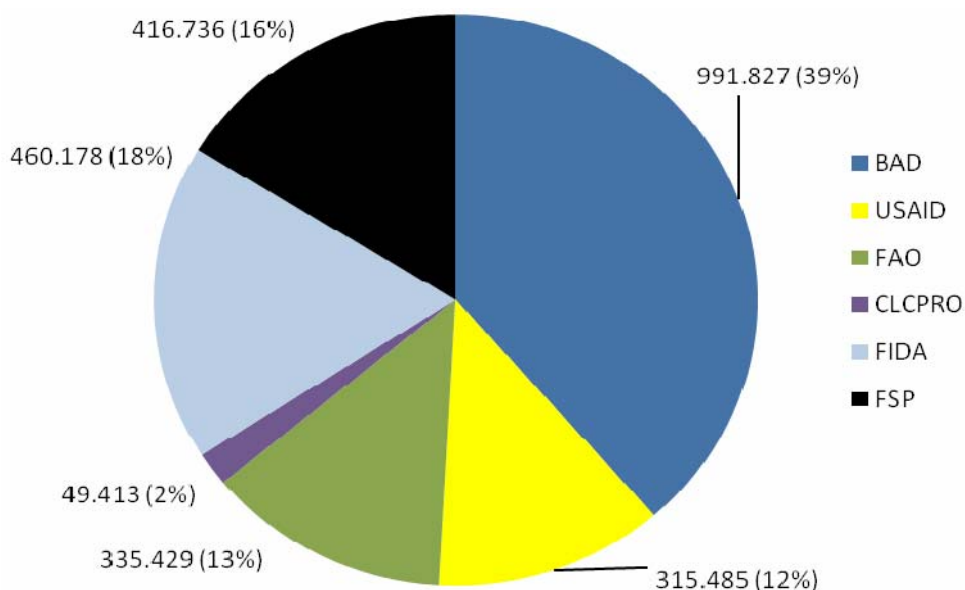
Recommandations	Suivi
<p>R-1 : A la CR d'organiser annuellement des prospections conjointes entre les pays de la Région occidentale et capitaliser les expériences tirées de ces prospections.</p>	<p>➤ Des prospections conjointes ont été organisées entre le Mali et la Mauritanie en août 2008.</p>
<p>R-2 : A la CR de poursuivre les efforts déployés dans le cadre du renforcement des capacités humaines à travers les formations à tous les niveaux en vue de professionnaliser la lutte antiacridienne.</p>	<p>➤ Différents ateliers régionaux de formation ont été organisés durant 2008 : Normes environnementales (Bamako), validation CCE (Dakar), Techniques de pulvérisation (Agadir) et formation maîtres prospecteurs (Nouakchott).</p>
<p>R-3 : À la CR d'activer la mise en place des activités devant aboutir début 2009 à l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin aussi bien au niveau national que régional.</p>	<p>➤ Un atelier régional de cadrage a été organisé à Bamako (Mali) 28 avril au 4 mai 2008.</p> <p>➤ Elaboration de 2 canevas : Plan de Prévention du Risque Acridien pour les situations de rémission/résurgence et Plan National d'Urgence Antiacridien pour les situations de recrudescence/invasion.</p>
<p>R-4 : À la CR et aux pays de collaborer étroitement pour la mise en place avant la fin du 1er semestre 2008 du Système de suivi-évaluation afin d'améliorer l'efficacité et la planification des actions futures.</p>	<p>➤ Atelier régional SSE organisé à Nouakchott (Mauritanie) 2-5 juin 2008.</p> <p>➤ Elaboration Manuel des Procédures par un consultant recruté à cet effet.</p>
<p>R-5 : À la CR de préciser pour les prochaines réunions les taux de réalisation des activités planifiées afin de permettre aux membres du Comité de pilotage de mieux apprécier les performances.</p>	<p>➤ Ce point est pris en compte dans le présent document de travail de la 4^{ème} Réunion du comité de pilotage.</p>
<p>R-6 : Aux pays de fournir à la CR, au plus tard fin octobre de chaque année, les détails par rubrique des dépenses effectuées l'année écoulée et les prévisions des contributions des pays pour l'année suivante afin qu'ils soient intégrés de façon claire dans les budgets qui seront présentés par la CR aux prochaines réunions.</p>	<p>➤ Quelques pays ont fourni ces informations, d'autres sont attendues.</p>
<p>R-7 : En outre, le Comité réitère la recommandation formulée à sa 1^{ère} réunion du Comité de pilotage demandant d'« impliquer davantage les organisations socio-professionnelles agro-pastorales et chambres de l'agriculture et de l'élevage dans la sensibilisation des nomades pour la collecte des informations acridiennes ». Il invite la Mauritanie à faire parvenir à la CR les informations relatives à l'expérience de ses organisations professionnelles en la matière.</p>	<p>➤ Pas d'informations disponibles à ce sujet.</p>

Annexe 5. Bilan financier (dépenses 2008)

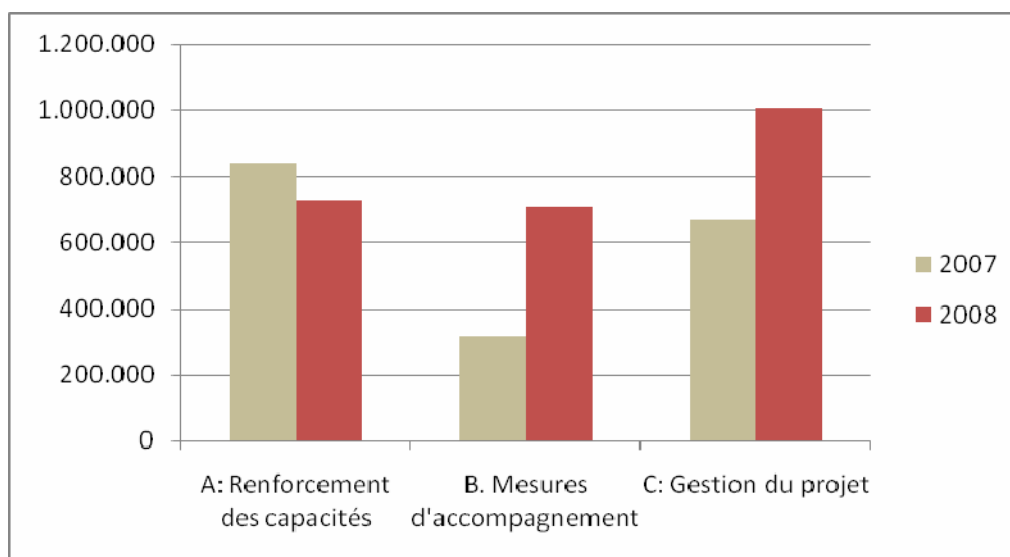
Le financement de la phase I du Programme EMPRES en Région occidentale (2006-2010) est essentiellement assurée par les fonds de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'USAID, du Fond de Solidarité Prioritaire (France), de la CLCPRO, du Programme Régulier de la FAO, et du Fond International de Développement Agricole (FIDA). La Banque mondiale contribue indirectement au Programme EMPRES-RO dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui bénéficient du projet AELP (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).

Pour l'année 2008, les fonds engagés pour les activités du Programme s'élèvent, à la date du 15 novembre, à 2.432.222 \$EU auxquels s'ajoutent 130.810 correspondants aux frais d'agence.

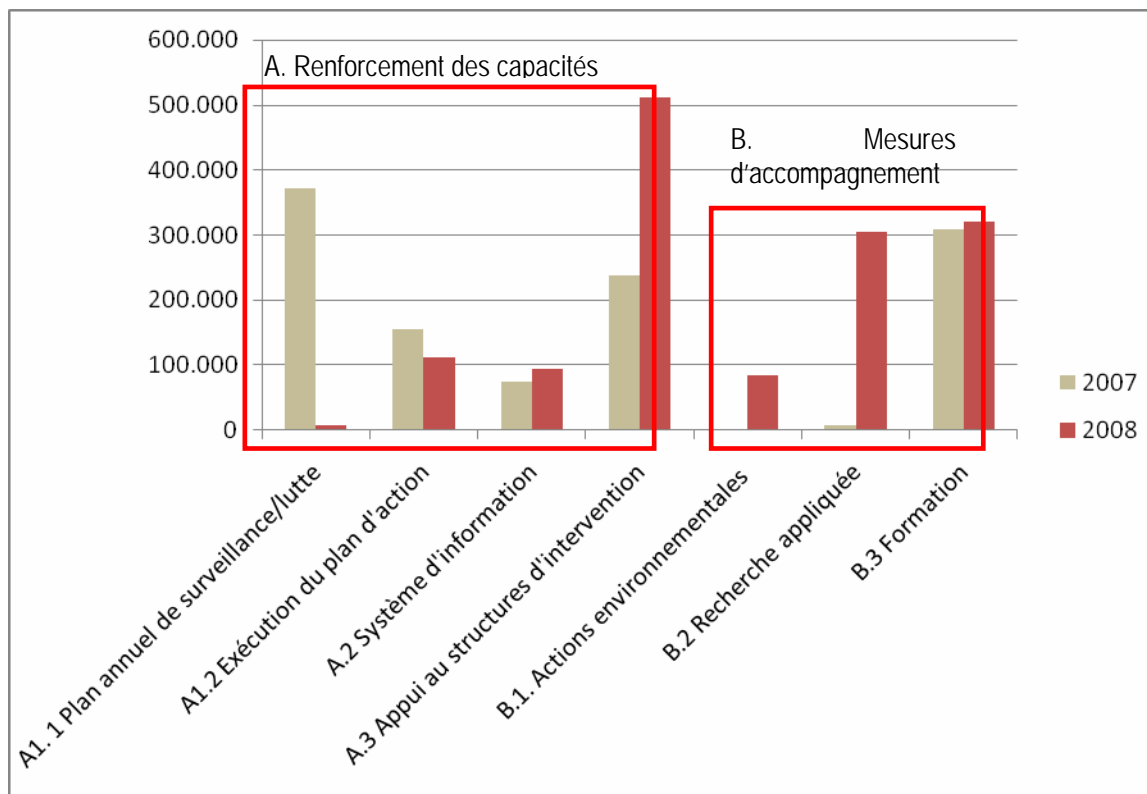
La répartition des dépenses par bailleur est représentée dans la figure suivante (montants en \$EU) :



La répartition des dépenses engagées par composante en 2008, comparée à celle de 2007, est résumée dans les figures suivantes :



Les détails pour les composantes A et B sont :



Composante A : renforcement des capacités

L'année 2008 a connu une diminution des dépenses pour la sous-composante A1 "**surveillance/lutte**" (taux de réalisation financière de 21%), due à la prise en charge progressive par les pays de cette composante, d'une part, et de l'impossibilité d'effectuer des prospections au Mali et au Niger d'autre part. Le montant des dépenses totales pour cette sous-composante s'élève à **111.524 \$EU**, dont 8.698 pour la réparation de véhicules et l'achat de matériel de prospection, et 113.088 pour l'exécution des prospections (53.708 \$EU pour la BAD et 59.380 pour USAID)¹⁹.

Il faut aussi préciser que plusieurs autorisations de dépense émises pour l'achat de véhicules et équipements en 2008, ainsi que des frais d'opérations de lutte préventive en Mauritanie et au Mali n'ont été réalisées qu'après le 15 novembre et ne sont donc pas inclus dans cette analyse (environ 125.419 \$EU).

La sous-composante "**système d'information**" (A2), a connu un taux de réalisation financière de 134%, et le montant des dépenses est de **94.805 \$EU**. L'USAID y a contribué avec un appui au DLIS de la FAO siège (33.048 \$EU). Le Programme Régulier de la FAO a soutenu cette composante avec une enveloppe de 38.870 \$EU, qui a en partie servi à l'amélioration des bulletins d'information et de mise à jour du logiciel *eLocust2*. La CLCPRO a aussi contribué à cette mise à jour pour 8.821 \$EU.

Les dépenses engagées pour la sous-composante A3 "**Appui aux structures d'intervention**" sont de **511.497 \$EU**, soit un taux de réalisation de 45%. D'importants engagements de fonds de la BAD ont été réservés à la construction du CNLA de la Mauritanie (331.433 \$EU dont 11.699 pour le contrat de l'ingénieur résident). Plusieurs activités régionales figurent sous cette composante, souvent co-financées par la BAD et d'autres bailleurs. La BAD a essentiellement financé l'élaboration du système de suivi-

¹⁹ La différence de 10 263 \$EU correspond à un remboursement pour l'achat d'équipement de traitement Micronair effectué en 2007.

évaluation. Le projet FSP a financé la quasi-totalité des activités relatives à l'élaboration des plans de gestion des risques liés au criquet pèlerin (57.868 \$EU pour le FSP et 25.683 pour la BAD).

Composante B : mesures d'accompagnement

Concernant cette composante, le montant des dépenses engagées en 2008 s'élève à **708.969 \$EU**, soit un taux de réalisation financière de 63%.

Pour la sous-composante B1, "**Actions environnementales**", le montant dépensé est de **83.764 \$EU**. Le financement de la BAD a couvert les dépenses relatives à l'élaboration et l'harmonisation d'un Cahier des Charges Environnementales Standard (pour 44.005 \$EU). L'USAID a contribué à cette activité pour un montant de 15.721 \$EU (organisation de l'atelier régional).

Les dépenses engagées pour la sous-composante B2 "**Recherche appliquée**" s'élèvent à **303.966 \$EU**. Le projet USAID a contribué pour 24.641 \$EU pour des expérimentations sur la lutte alternative. Le projet FIDA a dépensé un total de 47.757 \$EU en appui à la base de recherche d'Akjoujt et 179.395 \$EU pour le financement de projets de recherche. Une somme de 52.428 \$EU a été allouée à l'élaboration d'une florule financée par le projet FSP. Le même projet a financé des recherches dans le cadre de la formation de 3^{ème} cycle d'acridologie pour 36.194 \$EU.

Concernant la sous-composante B3, "**Formations**", le montant s'élève à **321.238 \$EU**, soit un taux de réalisation financière de 65%. Deux formations ont été financées avec l'appui de l'USAID : la formation sur les techniques d'application (pour 57.480 \$EU) et la formation sur la certification ISO 14001 (39.928 \$EU, co-financée avec le projet FIDA qui y a contribué pour 38.675). La BAD a financé l'atelier de formation sur l'utilisation du kit de cholinestérase dans le suivi sanitaire au bénéfice des manipulateurs de pesticides pour 36.919 \$EU, plus un co-financement du projet FIDA, et une formation au niveau nationale en Mauritanie, pour 9.335 \$EU. Le projet FSP a assuré la formation régionale des maîtres prospecteurs pour un total de 52.428 \$EU.

Composante C : gestion du projet

Les dépenses relatives à cette composante (taux de réalisation de 81%) incluent le salaire du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et coordonnateur du Programme (financé par la FAO), de deux fonctionnaires internationaux (BAD), d'un assistant technique du MAEE français pour la mise en œuvre du projet FSP, et d'un expert international en santé humaine et environnement au siège de la FAO. Cette composante couvre également les frais de toutes missions de coordination des activités régionales, de coordination avec la Région centrale, d'échange d'experts, les coûts des réunions des chargés de liaison et du Comité de pilotage, l'évaluation des équipes QUEST et les frais d'agence.

Conformément aux recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, plusieurs pays ont fait parvenir tardivement à la CR les dépenses effectuées sur leur budget propre et également sur le projet AELP pour ceux qui en bénéficient (tableau 3).

Les détails des dépenses engagées en 2008 sont présentés dans les tableaux suivants :

1. Tableau récapitulatif des dépenses du Programme EMPRES-RO en 2008.
2. Tableau détaillé des dépenses pour le projet financé par la BAD en 2008.
3. Tableau détaillé des financements des UNLAs en 2008.

Annexe 6. Tableau récapitulatif des dépenses du Programme EMPRES-RO en 2008**Dépenses Programme EMPRES-RO 2008 au 15/11/2008 en \$EU (1/2)**

PO 2008	Composante	Activité	BAD TOT.			USAID			FAO			CLCPRO			FIDA			FSP			Dépenses EMPRES-RO	% du budget 2008	Dépenses Pays (Etat)	Dépenses AELP	Autres bailleurs	
			dépenses	budget	%	dépenses	budget	%	dépenses	budget	%	dépenses	budget	%	dépenses	budget	%	dépenses*	budget	%						
	A. Renforcement des capacités																									
	A1.Surveillance et lutte précoce		52 144	493 800	11%	59 380	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	111 524	27%	11 171 068	1 249 287		
R1&R2	A1. 1 Plan annuel de surveillance/lutte		-1 564	346 800	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 564	0%	11 039 832	210 819		
	Préparation du plan de surveillance/lutte																				0					
	Acquisition des équipements de prospection/Lutte																				0		231 332	35 533		
		Matériel de prospection et campement	0	33 000																	0	0%				
		Acquisition véhicules légers	0	60 000																	0	0%	10 572 186	3 029		
		réparation véhicules, pièces et mat. prospection	5 030	137 000																	5 030	4%	236 314	172 256		
		Acquisition moto pour UNLAs	3 668	10 000																	3 668	37%				
		stations météo	0	50 000																	0	0%				
		Appareils de traitement	-10 263	48 000																	-10 263	-27%				
		Carte géographiques	0	8 800																	0					
	A1.2 Exécution du plan d'action		53 708	147 000	37%	59 380	40 000	37%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 088	60%	131 236	1 038 468			
		Frais de déplacement personnel UNLA et équipes de prospection et de lutte sur le terrain	53 708	147 000		59 380	40 000														113 088	60%	131 236	1 038 468		
																					0					
R3	A.2 Système d'information		12 871	31 000	42%	34 243	15 000	228%	38 870	0	0	8 821	25 000	35%	0	0	0	0	0	94 805	134%	8 753	38 807			
		Abonnement transmission satellitaire	5 612	8 000																	5 612	70%				
		Amélioration des bulletins d'information au niveau nationale	1 719	10 000			15 000		35 930												37 649	151%				
		assistance au DLIS	0	0		33 048															33 048					
		atelier DLIS (2007)	0	0		1 195															1 195					
		Installation de parabole pour connexion internet	5 540	11 000																	5 540	50%				
		Abonnement Internet	0	2 000																	0	0%				
		Achat pack eLocust2										20 000									0	0%				
		mise à jour eLocust2							2 940		8 821	5 000									11 761	235%				
R1&R2&R3 et R4	A.3 Appui aux structures d'intervention																			0						
	Appui aux structure d'intervention (construction et ou réhabilitation des centres ou bases des CNL)		416 901	459 000	91%	7 999	15 000	53%	0	0	0	3 146	10 000	31%	0	0				83 452	664 273	13%	511 497	45%	2 078 920	2 130 028
		Constructions	331 433	317 000																	331 433	105%	2 030 104	863 300		
		Matériel et mobilier bureau	18 154	62 000																	18 154	29%	14 695	48 574		
		Conception et mise en œuvre du SSE	41 631	30 000		7 999						3 146									52 776	176%				
		Consultations	0	30 000																	0	0%	18 130	180 485		
		Elaboration Plans de Gestion risques	25 683	15 000																	57 868	127 583	83 550	59%	7 494	984 706
		Etude des mécanismes de financement de la lutte d'urgence	0	0																	1 141	130 000	1 141	7%		
		documentation	0	5 000																	0	0%	8 497	52 963		
		Traduction glossaire de termes AA et SOPs		0			15 000						10 000								0	0%				
		Syst. veille dispositifs nationaux lutte préventive																				118 300		0	0%	
		Etude économique financement lutte préventive																			22 053	78 000	22 053	28%		
		Appui aux pays selon besoins exprimés																			2 390	69 990	2 390	3%		
		Etude environnement institutionnel																				94 900		0	0%	
		Cadrage et développement plan communication		0																		45 500		0	0%	

Dépenses Programme EMPRES-RO 2008 au 15/11/2008 en \$EU (Suite : 2/2)

R2&R4 et R5	B. Mesures d'accompagnement	90 259	407 000	22%	143 555	125 000	115%	0	0	16 931	106 000	16%	316 650	316 650	100%	141 575	171 366	83%	708 969	63%				
R2	B.1. Actions environnementales	44 005	116 000	38%	15 721	35 000		0	0	2 629	0		21 410	21 410	100%	0	0		83 764	49%	3 877	46 023		
	équipements pour le plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements		0			35 000													0	0%				
	Finalisation d'un plan régionale d'action environnementale (harmonisation des plans nationaux de gestion environnementale)	44 005	60 000		15 721					2 629			5 487	5 487					67 841	104%				
	kit d'analyse du taux de la chlorinestérase	0	16 000										3 337	3 337					3 337	17%	3 877	46 023		
	recharges/réactifs kits chlorinestérase	0	10 000																0	0%				
	suivi environnemental (consultations pour la mise en œuvre du plan)	0	30 000																0	0%				
	opérationnalité équipes QUEST	0	0										12 586	12 586					12 586	100%				
R6	B.2 Recherche appliquée	0	85 000	0%	24 641	30 000	82%	0	0	0	30 000		227 153	227 153	100%	52 173	90 173	58%	303 966	66%	5 000	18 075	218 718	
	Atelier régional de élaboration d'un programme concerté de renforcement de la recherche	0	60 000														38 000		0	0%				
	Consultations de courte durée et autres services pour mettre en œuvre le plan de renforcement de la recherche	0	5 000																0	0%				
	Appui station Akjoujt	0	20 000							5 000			47 757	47 757					47 757	66%				
	financement projets de recherche									25 000			179 395	179 395					179 395	88%	5 000	18 075	218 718	
	florule prospecteur															52 173	52 173		52 173	100%				
	expérimentations sur des méthodes de lutte alternative	0	0		24 641	30 000													24 641	82%				
R4 & R5	B.3 Formation	46 254	206 000	22%	103 193	60 000	172%	0	0	14 302	76 000	19%	68 087	68 087	100%	89 402	81 194	110%	321 238	65%	24 335	165 930		
	Equipement didactique et ouvrage pédagogique	0	30 000														780		780	3%				
	techniques de prospection et de surveillance (formation)	0	65 000		5 785	40 000				2 929						52 428	45 000		61 143	47%				
	Autres formations	0	36 000																0	0%				
	formation sur techniques application	0	0		57 480					3 433									60 913					
	Formation ISO 14001	0	0		39 928								38 675	38 675					78 603	203%				
	formation protect. env. et santé humaine					20 000													0	0%				
	formation au niveau nationale	46 254	40 000							1 552	15 000		29 411	29 411					77 217	91%	24 335	44 056		
	Atelier de formation protection de l'environnement		20 000																0	0%				
	Formation individuelle à l'étranger	0	15 000							481	20 000					36 194	36 194		36 675	52%		121 873		
	appui 3em cycle acridologie		0							5 907	41 000								5 907	14%				
	C. Gestion du projet	355 633	551 392	64%	34 014	65 000	52%	296 559	205 000	145%	9 487	28 000	34%	118 023	118 023	100%	191 710	269 361	71%	1 005 427	81%	4 364 958	101 516	
	Personnel secrétariat CLCPRO	323 938	360 000					185 000	180 000								130 000	130 000		638 938	95%			
	expert environnement							40 165					53 167	53 167					93 332	176%				
	personnel UNLAS																		0		3 041 682	51 409		
	Appui Secrétariat CLCPRO							10 038											10 038					
	Missions de coord. tech. à l'étranger personnel CLCPRO	8 373	14 000		21 157	25 000		58 730	25 000							17 829	32 500		106 089	110%				
	Evaluation à mi-parcours	0	35 000														52 000		0	0%				
	Evaluation QUEST												16 152	16 152					16 152	100%				
	Missions coordination avec la RC	0	0		12 858	25 000													12 858	51%				
	Missions coordination FIDA												48 704	48 704					48 704	100%				
	missions personnel UNLAS																		0		4 000	14 813		
	organisation 7eme réunion ELOs et 4eme CP									3 435	10 000					32 500	32 500		35 935	85%				
	organisation 6eme réunion ELOs et 3eme CP (solde à payer)															6 293	2 861		6 293	220%				
	échange experts									4 436	8 000								4 436	55%				
	frais fonctionnement structure	0	7 000			15 000		2 626		56						650	6 500		3 332	12%	1 319 276	35 294		
	suivi projet MAEE (France)															4 438	13 000		4 438	34%				
	abonnement revues techniques										10 000								0	0%				
	imprévus	23 322	135 392							1 560									24 882	18%				
		927 808	1 942 192	54%	279 191	260 000	107%	335 429	205 000	164%	38 385	169 000	23%	434 673	434 673	100%	416 737	1 105 000	38%	2 432 222	59%	19 128 154	9 027 321	218 718
	Expertise FAO / frais de gestion	64 019	153 179		36 295	38 350				4 990	35 750		25 506	25 506					130 870					

Annexe 7. Tableau détaillé des dépenses pour le projet financé par la BAD en 2008

Dépenses Programme EMPRES (2008): projet BAD (15.11.08) en \$EU (1/2)

PO 2008	Composante	Activité	BAD TOT.			Mali			Mauritanie			Niger			Tchad			Coord. Régionale			Région Occidentale		
			dépenses	budget	%	dép.	budget	%	dép.	budget	%	dép.	budget	%	dép.	budget	%	dép.	budget	%	dép.	budget	%
	A. Renforcement des capacités																						
	A1: Surveillance et lutte précoce		52,144	493,800	11%	3,668	92,850	4%	12,224	129,750	9%	4,901	96,550	5%	31,351	84,650	37%	0	60,000	0%	0	30,000	0%
R1&R2	A1. 1 Plan annuel de surveillance/lutte		-1,564	346,800	0%	3,668	58,850	6%	-10262.5	109,750	-9%	4,901	61,550	0	129,463	56,650	0	0	60000	0%	0	0	0
	Préparation du plan de surveillance/lutte																						
	Acquisition des équipements de prospection/Lutte																						
		Matériel de prospection et campement	0	33,000			6650			8550			9350		8450								
		Acquisition véhicules légers	0	60,000														60,000					
		réparation véhicules, pièces et mat. prospection	5,030	137,000			29,000			41,000		4,901	29,000		129	38,000							
		Acquisition moto pour UNLAs	3,668	10,000		3,668	5000						5000										
		stations météo	0	50,000						50000													
		Appareils de traitement	-10,263	48,000			16000		-10262.51	8000			16000		8000								
		Carte géographiques	0	8,800			2200			2200			2200		2200								
	A1.2 Exécution du plan d'action		53,708	147,000	37%	0	34,000	0%	22,486	20,000	112%	0	35,000	0%	31,222	28,000	112%	0	0		0	30,000	0%
		Frais de déplacement personnel UNLA et équipes de prospection et de lutte sur le terrain	53,708	147,000			34,000		22,486	20000			35000		31221.96	28000						30000	
			0																				
R3	A.2 Système d'information		12,871	31,000	42%	1,719	0	0	13,240	0		0	0	0	21,000		0	0		-2,088	10,000	-21%	
		Abonnement transmission satellitaire	5,612	8,000					7700												-2,088	8000	
		Amélioration des bulletins d'information au niveau nationale	1,719	10,000		1,719									10000								
		Installation de parabole pour connexion internet	5,540	11,000					5540						11000								
		Abonnement Internet	0	2,000																		2,000	
R1&R2&R3 et R4	A.3 Appui au structures d'intervention			0																			
	Appui aux structure d'intervention (construction et ou réhabilitation des centres ou bases d'UNLA à N'Djamena et base d'Aagdez)		416,901	459,000	91%	15,710	119,000	13%	333,877	36,000	927%	0	111,500	0%	0	112,500	0%	0	5,000	0%	67,314	75,000	90%
		Construction du Centre de Nouakchott, base de Gao, antenne de l'ANLA à N'Djamena et base d'Aagdez)	331,433	317,000			100,000		331,433	17,000			100,000		100,000								
		Matériel et mobilier bureau	18,154	62,000		15,710	19000		2444	19000			11500		12500								
		Conception et mise en œuvre du SSE	41,631	30,000																	41631.36	30,000	
		Améliorer procédure de gestion des UNLA	0	30,000																		30,000	
		Elaboration Plans de Gestion risques	25,683	15,000																	25682.8	15,000	
		Etude mécanismes lutte urgence/Elaboration TdR création fonds d'urgence	0	0																			
		documentation CLCPRO	0	5,000														5000					

Dépenses Programme EMPRES (2008): projet BAD (15.11.08) en \$EU (Suite : 2/2)

R2&R4 et R5	B: Mesures d'accompagnement	90 259	407 000	22%	8 092	41 500	19%	16 551	56 500	29%	9 127	41 500	22%	12 484	41 500	30%	0	0	0	44 005	226 000	19%
R2	B.1. Actions environnementales	44 005	116 000	38%	0	14 000	0%	0	14 000	0%	0	14 000	0%	0	14 000	0%	0	0	44 005	60 000	73%	
	équipements pour le plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements		0																			
	Finalisation d'un plan régionale d'action environnementale (harmonisation des plans nationaux de gestion environnementale)	44 005	60 000																44 005	60 000		
	kit d'analyse du taux de la chlorinestérase	0	16 000			4000			4000			4000			4000							
	recharges/réactifs kits chlorinestérase	0	10 000			2500			2500			2500			2500							
	suivi environnemental (consultations pour la mise en œuvre du plan)	0	30 000			7500			7500			7500			7500							
R6	B.2 Recherche appliquée	0	85 000	0%	0	0	0%	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	0%
	Atelier régional de élaboration d'un programme concerté de renforcement de la recherche	0	60 000																		60 000	
	Consultations de courte durée et autres services pour mettre en œuvre le plan de renforcement de la recherche	0	5 000																		5 000	
	Appui station Akjoujt	0	20 000						20 000													
R4 & R5	B.3 Formation	46 254	206 000	22%	8 092	27 500	29%	16 551	22 500	74%	9 127	27 500	33%	12 484	27 500	45%	0	0	0	101 000	0%	
	Equipement didactique et ouvrage pédagogique	0	30 000			7 500			7 500			7 500			7 500						65 000	
	techniques de prospection et de surveillance (formation)	0	65 000																		65 000	
	Autres formations	0	36 000																		36 000	
	formation au niveau nationale	46 254	40 000		8 092	10 000		16 551	10 000		9 127	10 000		12 484	10 000							
	Atelier de formation protection de l'environnement		20 000			5 000			5 000			5 000			5 000							
	Formation à l'étranger	0	15 000			5 000						5 000			5 000							
	C: Gestion du projet	355 633	551 392	64%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	323 938	367 000	88%	31 695	184 392	17%
	Assistant au Secrétaire exéc. CLCPRO	179 095	180 000														179 095	180 000				
	fonctionnaire chargé de SE	144 843	180 000														144 843	180 000				
	Missions de coord. tech. à l'étranger personnel CLCPRO	8 373	14 000																	8 373	14 000	
	Evaluation à mi-parcours	0	35 000																		35 000	
	frais fonctionnement CLCPRO	0	7 000															7 000				
	imprévus	23 322	135 392																		23 322	135 392
		927 808	1 942 192	48%	29 188	253 350	12%	375 892	222 250	169%	14 028	249 550	6%	43 835	259 650	17%	323 938	432 000	75%	140 926	525 392	27%
	Expertise FAO / frais de gestion	64 019	153 179														64 019	153 179				

NB:

1. Provision pour l'achat de deux véhicules au Mali: autorisation envoyée à la Représentation de la FAO Mali en juin 2008.
2. Remboursement de la différence pour l'achat d'autorisateurs Micronair.
3. Le montant alloué à la Mauritanie en 2007 (250.000 \$EU) n'a pas été dépensé.

Annexe 8. Tableau détaillé des financements des UNLAs en 2008

Dépenses des UNLAS en 2008 en \$EU

réf. PO.08	Activité	Algérie	Libye	Mali		Maroc	Mauritanie			Niger		Sénégal		Tchad		Tunisie	TOT. Dépenses 2008		
				Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Espagne	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Autres*
	Composante A1: Surveillance et lutte précoce																		
R1&R2	A1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	10 800 000	0	14 069	111 730	200 000	25 763	99 088	0	0	0	0	0				11 039 832	210 819	0
	Acquisition matériel roulant	10 571 429		757	3 029												10 572 186	3 029	0
	Acquisition des équipements de prospection/Lutte	214 286		1 192	35 533		15 854										231 332	35 533	0
	Réparation et entretien des équipements	14 286		12 120	73 168	200 000	9 909	99 088									236 314	172 256	0
	A1.2 Exécution du plan d'action	0	0	17 074	139 443	110 000	4 162	899 025	0	0	0						131 236	1 038 468	0
	Frais de déplacement personnel UNLA et équipes de prospection et de lutte sur le terrain (1)			17 074	139 443	110 000	4162	899025									131 236	1 038 468	0
R3	A.2 Système d'information			3551	29782	4 200	1003	9025	0	0	0						8 753	38 807	0
	Acquisition matériel informatique			2 380	11 950	3 000	1003	9025									6 382	20 975	0
	Abonnement Internet			1 171	17 832	1 200											2 371	17 832	0
R1&R2&R3 et R4	A.3 Appui aux structures d'intervention	1 728 571	0	37 810	1 359 840	312 000	539	770 188	0	0	0						2 078 920	2 130 028	0
	Construction et ou réhabilitation	1 728 571		1 532	97 963	300 000		765337									2 030 104	863 300	0
	Matériel et mobilier bureau			4 156	43 722	10 000	539	4851									14 695	48 574	0
	Consultations			18 130	180 485												18 130	180 485	0
	Plans de Gestion des risques			7 494	984 706												7 494	984 706	0
	Documentation			6 497	52 963	2 000											8 497	52 963	0
R2&R4 et R5	Composante B: Mesures d'accompagnement																0	0	0
R2	B.1. Actions environnementales			3 877	46 023	0	0	0	0	0	0						3 877	46 023	0
	Acquisition matériel scientifique																0	0	0
	Kit d'analyse du taux de la cholinestérase, recharges et réactifs			2 971	40 013												2 971	40 013	0
	Mise en œuvre des activités environnementales			906	6 010												906	6 010	0
R6	B.2 Recherche appliquée			0	0	5 000	0	18 075	218 718	0	0						5 000	18 075	218 718
	Acquisition des équipements pour la recherche					5 000		18075	218 718								5 000	18 075	218 718
	Frais de réalisation des travaux de recherche																0	0	0
R4 & R5	B.3 Formation	14 286	0	49	142 464	10 000	0	23 466	0	0	0						24 335	165 930	0
	Equipement didactique et ouvrage pédagogique																0	0	0
	Formations Nationales	14 286		49	44 056	10 000											24 335	44 056	0
	Formations Régionales																0	0	0
	Formation individuelle à l'étranger				98 407			23466									0	121 873	0
	Composante C: Gestion de l'UNLA	742 857	0	50 235	77 545	34 000	259 234	23 971	0	0	0	3 256 544	0	22 088			4 364 959	101 516	0
	Personnel (2)	271 429		48 920	51 409		256 837					2 442 408		22 088			3 041 682	51 409	0
	Voyages du personnel				14 813	4 000											4 000	14 813	0
	Frais de fonctionnement de la structure (3)	471 429		1 315	11 323	30 000	2 397	23 971				814 136					1 319 276	35 294	0
	TOTAL	13 285 715	0	126 665	1 906 827	675 200	290 701	1 842 839	218 718	1 471 241	4 126 806	3 256 544	1 150 849	22 088			19 128 154	9 027 321	218 718

Annexe 9. Objectifs et déroulement de la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO

Une évaluation à mi-parcours de la Phase I du Programme EMPRES en Région occidentale est en cours. La mission a démarré ses travaux par l'élaboration des objectifs de l'évaluation, le choix des consultants, la programmation des visites dans les pays, etc. Elle est composée de MM Olivier Cossée chargé d'évaluation et Chef de la mission, Mohammad Lazar, acridologue, et Saley Hassane-Ali, spécialiste en politique de développement et de protection de l'environnement. Les déplacements de la mission sur le terrain ont débuté le 8 novembre 2008.

Les principaux objectifs de cette évaluation sont:

- la pertinence du programme et du projet BAD;
- la qualité, la clarté et l'efficacité du projet BAD;
- le degré de cohérence et de coordination entre les différents projets;
- l'efficacité et l'adéquation de la mise en œuvre du projet BAD et ses résultats;
- l'impact du programme sur l'opérationnalité des structures nationales;
- l'efficacité de la coordination régionale;
- le degré de prise en compte des questions environnementales;
- les méthodes de recherche en matière de prévision et de LAA;
- les perspectives de durabilité des résultats.

La mission a commencé son évaluation par des discussions à Rome avec les différents responsables d'AGP et les fonctionnaires FAO concernés par la gestion du Criquet pèlerin. Elle a ensuite rencontré le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur régional du Programme EMPRES-RO, puis effectué des missions de terrain pour évaluer *in situ* les progrès réalisés dans les pays membres du Programme. Elle a ainsi visité successivement le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Niger, l'Algérie et la Tunisie. Dans ce dernier pays, la Mission a restitué à la BAD, principal bailleur de fonds du programme EMPRES-RO, les principales conclusions et recommandations préliminaires de son évaluation.

Après les visites de terrain, la mission s'est rendue au siège de la FAO à Rome pour le débriefing le 8 décembre 2008.

Annexe 10. Plan d'opération 2009 du Programme EMPRES-RO

NB : Les activités surlignées en bleu ont été réalisées en 2008 et celles en vert en 2006-2007

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 1: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel		

Indicateur : dans chaque pays, les UNLA travaillent selon des normes définies dans le cadre d'un plan de gestion des risques et sur la base de données écologiques pertinentes fin 2009.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce															CR	Collaboration avec les ELOs.
1.1.1	Améliorer les modalités d'utilisation de la fiche standard de collecte et de diffusion de l'information en fonction de la situation	La fiche est utilisée par tous les pays														ELOs & CR	Réalisée en 2007
1.1.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Un document de synthèse est présenté et validé à la 6 ^{ème} réunion des ELOs												Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Fonds BAD (2 mois de consultation pour améliorer les méthodes de surveillance) Activité transférée au programme recherche	
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Un plan annuel de surveillance est transmis à la CR													ELOs		
															ELOs		

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce																ELOs, Gouvernements, CR & FAO	
1.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles et complémentaires pour tous les pays	Inventaire soumis à la CR en avril et novembre 2009															ELOs/FAO/CR	Toute nouvelle acquisition doit être rapidement notifiée à la CR Système de veille (FSP)
1.3.2	Livrer les équipements complémentaires identifiés	Les besoins complémentaires sont satisfaits en juin 2009														Véhicules & équipement et matériel divers (radios, GPS, matériel de prospection & campement, cartes, etc).	CR & FAO + Coordonnateurs AELP	
1.3.3	Affecter les moyens humains nécessaires à la constitution des équipes	Les moyens complémentaires sont mis en place dans les pays de la LF avant la campagne estivale 2009														voir 1.3.1	ELOs & gouvernements	Référence doc BAD
1.4	Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce																	
1.4.1	Exécuter les plans annuels de surveillance au niveau national	Tous les pays organisent des prospections pendant les périodes de reproduction en 2009															ELOs & CR , Coordonnateurs AELP	Fonds BAD, AELP et Gouvernements
1.4.2	Organiser des prospections conjointes	Des prospections conjointes sont organisées : Sénégal/Mauritanie et Niger/Tchad Libye/Egypte														Frais de fonctionnement des équipes de prospection pour :Sénégal/Mauritanie et Niger/Tchad	CR, ELOs et Gouvernements	(si les conditions de sécurité sont réunies) Si l'accord entre la Libye et l'Egypte est signé Fonds AELP, CLCPRO

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 2: Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité		

Indicateur : fin 2009, les moyens humains et matériels sont disponibles ou mobilisables en temps utile dans les pays.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide	Un draft du manuel des procédures est disponible octobre 2007														Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Adapter le manuel aux pays si besoin. Fonds disponibles : BAD (2 mois) Activité transférée au programme de recherche
2.2	Constituer les équipes d'intervention	les pays de la ligne de front disposent d'équipes d'intervention pour la campagne estivale 2009														Frais de fonctionnement des équipes d'intervention	ELOs/CR & Coordonnateurs AELP	Fonds BAD, AELP & et Gouvernements
2.2.0	Définir le nombre standard d'équipes d'intervention par pays de la LF en période de rémission	Le nombre d'équipes est validé au cours de la 4 ^{ème} réunion ELOs															ELOs/CR	
2.2.1	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières sont établies dans le cadre d'un plan de gestion de risque.															ELOs, CR Gouvernements et	Prendre en considération cette activité dans le cadre du PNUA
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides																CR, ELOs & FAO	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
2.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles & complémentaires pour tous les pays	Un inventaire réactualisé est disponible et transmis à la CR en avril 2009 puis le système de veille est réactualisé en permanence à partir d'octobre 2009																ELOs	Activité à prendre en charge dans le système de veille et toute nouvelle acquisition doit être insérée dans le système.
2.3.2	Acquérir et livrer les équipements identifiés	Les équipements sont livrés au besoin dans tous les pays															Equipement d'intervention & véhicules	CR, FAO & Coordonnateurs AELP, ELOs	
2.3.3	Identifier les infrastructures à réhabiliter ou à construire	Les infrastructures à réhabiliter ou à construire sont identifiées mars 2006																ELOs	.Activité réalisée
2.3.4	Réhabiliter et construire les infrastructures nécessaires	La construction et la réhabilitation des infrastructures sont terminées fin 2009															Contrats & équipement (exhaure, bureau, solaire, etc)	ELOs, CR, FAO & Coordonnateurs AELP	Processus en cours et variable en fonction des pays
2.3.5	Créer les unités de maintenance des équipements	Le Niger et le Tchad disposent d'une unité de maintenance fin 2009															Affectation du personnel chargé de la maintenance des équipements et des moyens matériels et financiers nécessaires (à détailler).	ELOs & CR	Techniciens en maintenance bien formés
2.4	Mettre en œuvre un plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements au niveau régional et national	Plan de gestion environnemental est mis en œuvre																Elos & CR	
2.4.1	Elaborer un cahier des charges par pays et l'harmoniser au niveau régional	Cahier de charges environnemental est élaboré et adapté au niveau national fin 2009															Consultants Ateliers nationaux	CR, ELOs & FAO	CCE régional standard réalisé CCE national réalisé au Tchad, Mali et Mauritanie. A réaliser dans les autres pays de la RO. Fonds : FFEM, CLCPRO, BAD et AELP
2.4.2	Etablir l'inventaire des moyens disponibles et des besoins	La mise à jour de l'inventaire est transmise à la CR en février 2009																ELOs, CR	Fonds FIDA, BAD, AELP Renforcer le matériel Quest

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.4.3	Acquérir les équipements	Les équipements identifiés sont disponibles fin -2009														Equipement consommable et non consommable	CR, FAO & Coordonnateurs AELP	- Le matériel doit être stocké au niveau des UNLA - Les équipements identifiés sont disponibles fin 2009 dans tous les pays. Contribution FIDA et AELP
2.4.4	Affecter les moyens humains nécessaires	Le Niger et le Tchad ont nommé un Chargé de l'environnement avant mai 2008															Gouvernements & ELOs	Cf. accord BAD
2.4.5	Mettre en place les équipes nationales de contrôle qualité	Une équipe de contrôle qualité est mise en place dans chacun des pays de la LF et au Sénégal														Frais de fonctionnement des équipes	ELOs, FAO, Co. AELP	Revoir la constitution et le fonctionnement des équipes Quest Contribution FIDA FIDA
2.4.6	Mettre en œuvre un programme de gestion des stocks de pesticides et des emballages	Un programme de gestion est exécuté au niveau de tous les pays														Construction de magasins de stockage Consultants.	CR, FAO, ELOs & Coordonnateurs AELP	Fonds : FAO, Gouvernements, AELP. Besoins couverts en partie par les fonds d'urgence, la BAD et la BM. Informez régulièrement la CR de toutes activités relatives à ce volet Installation en cours du système PSMS
2.4.6. bis	Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan environnemental	Au moins 50% des activités ayant un impact environnemental sont suivies et évaluées														Consultants (au besoin)	ELOs et CR	FFEM, BAD et AELP

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place		

Indicateurs :

I.R.3.1. : toutes les unités nationales sont capables d'exploiter RAMSES et les images satellitaires fin 2009.

I.R.3.2. : le DLIS et la CR reçoivent chaque mois les bulletins « situation acridienne » de chacun des pays conformément au standard fin 2009.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsible s	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information																		
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques *	Au moins 2 stations sont opérationnelles en Mauritanie Juin 2009														Stations météorologiques automatiques Personnel pour fonctionnement et maintenance Formation Provision pour frais de fonctionnement	FAO, CR & ELOs	Activité à titre expérimental pour valider des méthodes de surveillance. Fonds dispo: FFEM, BM (formation) & BAD : 165 000\$ (135 000 \$ pour achat de 9 stations ²⁰ + 30 000\$ pour frais de maintenance des stations). Acquisition de 2 stations automatiques en cours pour la Mauritanie	

²⁰ 2 pour la Mauritanie, 1 pour le Mali, 4 pour le Niger et 2 pour le Tchad.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.1.3	Mettre en place la diffusion régulière des images MODIS en complément de la diffusion déjà existante des images SPOT	Les pays ont accès régulièrement aux images MODIS fin 2006														Besoins (antennes paraboliques pour connexion internet et abonnement Internet) couverts dans le cadre de l'activité A.3.2.3 Logiciel ???(à installer dans les pays pour faciliter le téléchargement) et formation à l'utilisation du logiciel *	FAO, DLIS & CR	Renforcement du DLIS par un expert permanent spécialiste en SIG en cours
3.1.4	Assurer une assistance technique auprès des pays pour l'utilisation de RAMSES et des images satellites	Tous les pays diffusent régulièrement vers le DLIS et la CLCPRO leurs données brutes avec RAMSES.														Expert DLIS (missions de formation/recyclage et suivi dans les pays de la RO en fonction des besoins)	FAO, DLIS, CR & ELOs	Consultants si besoin pour certains pays. Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle
3.1.5	Installer RAMSES et former le personnel à son utilisation en Libye et au Tchad	RAMSES est installé au Tchad et deux personnes sont formées pour l'utiliser en 2009															DLIS, CR, Gouvernement et Coordination AELP Tchad	Réalisé en Libye Nécessité d'un retour d'information de DLIS pour renforcer les capacités d'analyse des pays. Fonds dispo : BAD, FFEM et AELP
3.1.6	réaliser un CDROM pédagogique sur RAMSES V3	CD ROM diffusé en 2008														frais de diffusion	DLIS & CR	Fonds FFEM si disponibles
3.1.7	Elaborer une nouvelle version de RAMSES en insérant de nouvelles fonctionnalités	Nouvelle version élaborée et envoyée dans tous les pays au cours de 2006															DLIS & CR	
3.1.8	Organiser une formation régionale à l'utilisation avancée de RAMSES et des images satellites	Une formation est organisée avant été 2006															DLIS & CR	Activité réalisée Fonds BAD
3.1.9	Organiser un atelier d'évaluation de l'utilisation opérationnelle de RAMSESV3 et eLocust2	Rapport d'évaluation de l'atelier														Frais d'organisation	DLIS, CR & ELOs	Fonds : USAID
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive	Les données et les bulletins sont transmis régulièrement aux pays, partenaires, CLCPRO et DLIS															ELOs & CR	Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.2.1	Réaliser un inventaire des besoins en matériel informatique et accès internet	Un inventaire élaboré en mars 2006															ELOs & CR	Activité réalisée
3.2.2	Acquérir le matériel informatique nécessaires aux cellules d'information de tous les pays	Toutes les cellules disposent du matériel fin 2006														Matériel informatique	FAO & CR	Activité réalisée Fonds BAD & FFEM
3.2.3	Mettre en place dans les pays où le besoin a été identifié des accès internet à haut débit	Toutes les cellules disposent d'un accès internet leur permettant de télécharger les images satellites régulièrement fin 2007														Antennes paraboliques et abonnement Internet	FAO, CR & ELOs	Activité en cours au Tchad
3.2.4	Affecter le personnel nécessaire	Le Niger a affecté deux techniciens pour la saisie et l'analyse des informations dans RAMSES 2009														Suivi (par ELO, la CR) de l'engagement du Gouvernement	Gouvernements & ELOs	
3.3	Mettre en place une nouvelle technique de transmission des données via satellite	Un rapport sur l'état d'avancement de la nouvelle version <i>eLocust 2</i> utilisant la fiche standard est disponible fin 2008																Fonds FIDA Se concerter avec le DLIS
3.3.1	Tester une nouvelle technique de transmission des données et de positionnement des équipes via satellite																DLIS & CR	Réalisée en 2005 Un prototype est testé et un document de synthèse évalue l'opérationnalité et les coûts associés à ce nouvel outil pour la fin 2005
3.3.2	Acquérir le matériel de substitution au pack <i>eLocust</i>															Equipement	DLIS & CR	Activité réalisée en 2005 pour les 9 pays Fonds FFEM: volet 1.3 Italie : 75 000\$ (à partager avec la RC) pour achat de pack <i>eLocust</i>
3.3.3	Former le personnel à l'utilisation de la nouvelle version <i>eLocust</i>	Personnel formé dans au moins 4 pays fin 2006														Frais d'organisation d'un atelier de Formation	DLIS & CR	Pour 8 pays (le DLIS trouvera une solution pour la Libye) BAD : 20 000\$ (formation ²¹)

²¹ Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 4: La Coordination régionale est opérationnelle		

Indicateurs :

I.R.4.1. : Les plans de travail annuels de la CR sont évalués et validés par le Comité de pilotage

I.R.4.2. : La CR dispose des moyens adéquats pour assumer pleinement son rôle début 2008

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.1	Assurer la gestion administrative du Programme EMPRES-RO	Un rapport administratif et financier est disponible et diffusé avant fin nov. 2009														Equipement divers et frais de fonctionnement de la CR	CR, FAO	
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du Programme																CR	Appui à la CR pour organisation des réunions et ateliers techniques. Fonds FAD, FSP, FFEM, AELP, FAO, CLCPRO et USAID
4.2.0	Organiser la 5 ^{ème} réunion du Comité de pilotage et 8 ^{ème} ELO d'EMPRES-RO	Rapports de la 5 ^{ème} réunion CP et de la 8 ^{ème} ELO disponibles													Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions	CR	Financements : pays eux-mêmes, AELP pour les pays concernés, contributions de la CLCPRO et du projet FFEM (ELO)	
4.2.0-2	Préparer la révision budgétaire du projet BAD pour refléter l'évolution de la situation	Requête de révision de la liste des biens et services acceptée par la BAD														CR & FAO	Demande de non-objection sera faite à la BAD pour la prise en charge des frais de voyage du Secrétariat de la CLCPRO et pour la réallocation des fonds destinés à la construction de petits magasins de stockage de pesticides dans les pays LF	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.2.0-2 bis	Préparer la révision budgétaire du projet BAD pour tenir compte de la prolongation	Budget révisé est soumis à la BAD avant mars 2009 pour approbation															CR, FAO	Prolongation accordée par la BAD jusque fin mai 2010
4.2.0-3	Préparer et organiser une mission d'évaluation du Programme EMPRES-RO	Rapport de la mission d'évaluation disponible avant octobre 2008														Consultants	CR & FAO	Impliquer les partenaires
4.2.0-4	Elaborer une 2 ^{ème} phase	Un document de projet de la 2 ^{ème} phase est élaboré et soumis aux bailleurs de fonds avant fin septembre 2009 Un SPA est élaboré lors de la 8 ^{ème} ELO														Un atelier mi 2009 est organisé pour élaborer le document de projet de la 2 ^{ème} phase	CR, FAO et ELO	Prévu initialement fin 2008 mais différé dans l'attente des résultats de la Mission d'évaluation EMPRES-RO. Fonds disponibles au niveau des projets BAD, USAID, FSP, FFEM, CLCPRO mais recherche de fonds additionnels
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail (lancement du programme)																CR	Activité remplacée en 2006 par les missions de lancement d'EMPRES dans les pays de la LF
4.2.2	Élaborer un modèle de gestion administrative, comptable et financière de toutes les UNLA et l'adapter à chaque pays	Un modèle de gestion existe pour chaque UNLA en décembre 2009															CR & ELOs	Fonds BAD disponibles En raison de la diversité des modèles de gestion propre à chaque pays, la CR les appuiera si nécessaire
4.2.3	Concevoir le plan de suivi- évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	La 1 ^{ère} version du plan de suivi- évaluation est disponible avril 2008														Consultant (2 mois) Organisation d'un atelier régional	CR	Fonds BAD : consultant (2 mois) pour concevoir et mettre en place un système de suivi- évaluation du programme
4.2.3. bis	Mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	Au moins 3 pays appliquent le système de suivi-évaluation															CR & ELO	
4.3	Promouvoir et entretenir les relations avec les partenaires du programme																	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
4.3.1	Sensibiliser et informer les bailleurs de fonds	Au moins 2 rencontres avec des bailleurs sont réalisées																CR	Réunions réalisées avec la BAD, la BM et la France en 2008 Fonds dispo : BAD & FAO
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de collaboration avec au moins 2 partenaires sont définies																CR	
4.3.3	Définir un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est élaboré fin 2009															Consultants et Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	Plans de communications établis dans certains pays (Mali, Mauritanie) ; à finaliser dans les autres Plan de communication régional en cours d'élaboration Fonds disponibles sur FSP en plus de ceux de la BM Chargés de la communication identifiés par les UNLA NB : tenir compte dans la conception du plan de toutes les situations acridiennes (rémission,...invasion)
4.3.3 bis	Mettre en œuvre un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est mis en oeuvre avant fin 2009 dans au moins tous les pays de la ligne de front et au niveau régional															Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région Occidentale	Les engagements des pays sont honorés progressivement fin 2009																ELOs	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.4.0	Réévaluer les coûts récurrents	Les coûts indicatifs actualisés sont disponibles par pays fin 2009															ELOs & CR	Système de veille (FSP) en cours d'élaboration. Chaque pays soumet à la CR une mise à jour des coûts récurrents et de leur financement du dispositif national de LP.
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements sur la durabilité de la lutte préventive	Une UNLA autonome est opérationnelle dans chaque pays fin 2009															CR, FAO & ELOs	UNLA déjà opérationnelles au Mali et en Mauritanie. UNLA créées au Niger et au Tchad et budget prévu en 2009 : les arrêtés de nomination du personnels sont à publier
4.4.2	Elaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la LP	Budget des UNLAs est inscrit annuellement dans la loi de finance														Consultants : 1 doc. tech. réunion et 1 étude financement LP	CR & ELOs	Fonds BAD et FSP dispo. Poursuivre en 2009 Réunion ministérielle organisée
4.5	Assurer une veille scientifique et technique	Des échanges d'informations scient. et tech. sont effectifs entre CR, FAO et pays														Abonnements (à des revues physiques et/ou électroniques) au niveau régional	CR, FAO & ELOs	Fonds CLCPRO et BAD dispo. Voir avec le Cirad et AGRHYMET pour leur expérience en la matière
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans de gestion des risques et veiller à leur exécution																	Suite DLCC de sept. 2006, un plan de gestion des risques au niveau international établi par le siège de la FAO est en cours de préparation. Fonds dispo : FSP & AELP
4.6.0	Organiser un atelier concernant les plans d'action nationaux pour la campagne 2005															Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions.	ELOs, CR, FAO & BM	Activité réalisée en avril-mai 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.6.1	Initier la préparation de TdR concernant les plans de gestion des risques avec les partenaires															Consultants	FAO, CR, ELOs & NPO	Une réflexion sur les plans de gestion des risques initiée en 2007. Concertation avec la France (FSP), la BM & la BAD y compris la création d'un fonds d'urgence.
4.6.2	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources	Un manuel sur les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources est disponible fin 2009																
4.6.2-1	Organiser atelier régional cadrage élaboration PGR	Atelier réalisé														Consultants	CR	Organisation au Mali. Fonds disponibles sur FSP et BAD
4.6.2-2	Elaborer les PGR	Un PGR élaboré (PPRA & PNUA) par pays de la ligne de front et au niveau régional avant fin 2009														Consultant national pour les pays et consultant international pour appui au niveau des pays et au niveau régional	CR, ELOs	Fonds FSP et AELP Priorité à donner aux pays de la ligne de front
4.6.2-3	Organiser atelier régional de suivi élaboration PGR	Atelier réalisé														Consultants	CR	Fonds disponibles sur FSP et BAD Organiser atelier de validation des plans nationaux (pays LF) et d'élaboration plans régionaux
4.6.3	Mettre en place un budget pour les plans de gestion des risques	Un(des) fonds d'urgence(s) est(sont) conçu(s) fin 2009. Fonds d'urgence disponible dans la majorité des pays et au niveau régional pour fin 2009														Consultant(s)	. Conception : CR, FAO, CRC . Budgétisation : Gouvernements, ELOs & CR	Fonds dispo pour l'étude de conception du fonds d'urgence : FSP, BAD et AELP
4.7	Renforcer la coopération avec le Programme EMPRES-Région Centrale et les Commissions	Au moins 2 activités conjointes (à identifier) sont conduites en 2009														Frais de voyage et d'organisation de réunions/missions conjointes.	CR & CRC	Collaboration avec EMPRES RC, CRC & CLCPRO

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 - 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées		

Indicateurs :

I.R.5.1. : au moins 80% des équipes sont capables d'appliquer les bonnes pratiques disponibles

I.R.5.2. : au moins 4 ateliers régionaux de formation sont organisés avant 2009

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays.																	
5.1.1	Recenser les compétences existantes	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les compétences existantes avant fin décembre 2006															ELOs, CR & NPO	Rem. : formations sur deux ans
5.1.2	Définir les thèmes de formation	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les besoins en formation avant fin décembre 2006															ELOs & CR	
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les structures d'accueil avant fin décembre 2006															ELOs & CR	
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional	Un plan de formation régional est disponible fin avril 2007													2 mois de consultation	ELOs & CR	Plan réalisé en 2005 dans le Sahel dans le cadre des projets d'urgence. Inventaire de toutes les sessions en cours en 2006. Fonds dispo BAD (2 mois de consultation pour élaborer un plan concerté de formation harmonisé au niveau rég.) +FSP	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.2 bis	Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Le plan de formation régional est validé														Panel d'experts (une semaine)	CR et ELOs	Si moyens financiers (FSP, FFEM, Banque mondiale pour pays concernés)
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation	Au moins un atelier de formation régional est réalisé chaque année														Consultants	CR & FAO	4 ateliers prévus par le PFR : maîtres prospecteurs (mars ou oct.), Ramses et <i>ELocust2</i> (avril), Manuel formation CCE (mai), secourisme (fév.). Fonds dispo : BAD, FFEM, USAID, AELP, CLCPRO, FAO et FIDA
5.3.1	Former des formateurs	3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest sont formés en 2007.														Frais de voyage des participants et d'organisation de la formation Equipement divers et consultants si besoin	FAO, CR, ELOs & NPO	
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques	Les supports sont finalisés en français et en arabe avant juillet 2007														Consultant (y compris traducteur) si besoin	CR & FAO	Fonds BAD (2 mois de consultation pour élaborer un manuel de formation – 2 ^{ème} année du projet). Documents de base : CRC et cdrom formation Niamey
5.3.3	Réaliser les plans de formation nationaux et régionaux	Au moins un atelier national dans chacun des pays de la LF et un atelier régional réalisés														Frais de voyage des participants et d'organisation des formations. Equipement divers et consultants si besoin	CR, ELOs	Fonds dispo : AELP, CLCPRO, BAD, FSP et FIDA Form. rég : maîtres prospecteurs, spécialistes tech. pulvérisation Form. nat : équipes QUEST
5.3.4	Faire le suivi-évaluation des formations	Au moins deux visites de terrain sont réalisées entre juillet et novembre 2008														Consultants	CR et FAO	Fonds CLCPRO, FIDA
5.3.4 bis	Evaluer la mise en oeuvre du plan de formation régional	Rapport d'évaluation est disponible et soumis à la 8 ^{ème} ELO														Consultants	CR, UNLA et FAO	Fonds BAD, USAID et CLCPRO
5.4	Stimuler l'échange d'expertise dans la région et entre les régions	Au moins 2 visites d'échange sont réalisées en RO et entre les 2 régions avant fin 2009														Frais de voyage des experts	CR & CRC	Les bénéficiaires doivent présenter leur expérience à la 8 ^{ème} Réunion ELO. Fonds dispo : FSP et USAID

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information technique	Publications et rapports techniques diffusés															CR et FAO	Echanges de mails, transmission de documents. Pour la flore, attendre publication CR et poursuivre examen possibilité enrichissement par Cirad. Fonds dispo : FIDA, FSP Activité récurrente

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2009 – 12/2009	Schéma élaboré le: 18/12/2008
	Résultat n° 6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié		

Indicateurs :

I.R.6.1. : au moins 3 thèmes de recherche sont initiés et une expérimentation est réalisée fin 2006

I.R.6.2. : au moins une station de recherche régionale est opérationnelle et 2 unités de recherche nationales sont fonctionnelles fin 2007

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive																	
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Mali, Niger, Sénégal, Tchad)	1. Un document provisoire pour le Niger et le Sénégal sur les travaux de recherche est élaboré avant fin mars 2009. 2. Une liste des travaux de recherche réalisés dans la RO est extraite de diverses bases de données internationales avant juillet 2009													2 consultants nationaux (2 mois chacun ; 1 par pays) et un consultant international pour faire la synthèse des travaux (1 mois)	ELOs & CR	Fonds dispo : BAD, CLCPRO et BM	
6.1.2	Faire la synthèse des travaux de recherche réalisés en RO, identifier des thèmes de recherche complémentaires et établir des priorités	Cdrom des recherches réalisées en RO est disponible et diffusé avant fin 1 ^{er} semestre 2009. Une première liste de programmes de recherche prioritaires est élaborée et diffusée pour fin 2009.												1 consultant (1 mois)	CR	Fonds dispo : BAD, FFEM, FSP		

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.1.3	Organiser un atelier régional de renforcement du programme de recherche	Rapport de l'atelier est disponible fin 2009														Frais de voyage des participants et d'organisation de l'atelier. Consultants	CR & FAO	Des thèmes de recherche sont identifiés en 2009 Fonds dispo : BAD, FIDA, AELP, FSP, FFEM, USAID
6.1 bis	Initier des travaux de recherche parmi les thèmes considérés comme prioritaires																	Fonds dispo : BAD, AELP, FIDA, FFEM et USAID
6.1 bis.1	Réaliser des expérimentations sur des méthodes de lutte alternative	Au moins une expérimentation en conditions naturelles est réalisée et rapport diffusé avant fin 2009.														Consultants Frais et moyens d'opération.	CR & ELOs	Réalisé en 2008 en conditions de laboratoire et semi-naturelles. A réaliser en conditions naturelles à partir de 2009. Condition : présence de cibles acridiennes appropriées. Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM, USAID et AELP
6.1 bis.2	Initier des recherches sur l'amélioration des techniques de prospection et d'évaluation des infestations	Au moins une étude est initiée avant fin 2009														Financement de travaux de fin d'étude	CR, CNLA Maroc, IAV Agadir et INA Alger	Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM, USAID et AELP L'IAV et le CNLA feront une proposition de projet de réalisation du thème en question
6.1. bis.3	Mettre au point et valider des méthodes d'analyse des images satellites pour le suivi des aires grégarigènes et l'alerte précoce	Un rapport d'avancement des activités est communiqué lors de la 8 ^{ème} ELO														Contrats et/ou consultations	CR & FAO	Fonds dispo : FFEM (volet 1.2 ²² : contrats avec le CIRAD et AGRHYMET) Des activités seront réalisées en 2009
6.2.	Renforcer les capacités de recherche dans la RO																	Fonds dispo : BAD, FSP

²² Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.2.1	Mettre en œuvre des activités à la station d'Akjoujt	Au moins une activité de recherche est réalisée avant fin 2009														Frais de fonctionnement, équipement, personnel, consultation et entretien de la station.	FAO, CR et ELO MAU	Des recherches ont été réalisées en 2008 sur 5 formulations du GM et avec le PAN Financement assuré par la BAD, FIDA, CLCPRO, FFEM et AELP
6.2.2	Développer des fonds bibliographiques au niveau des UNLAs	Fonds documentaire en acridologie, disponible dans chaque UNLA														Consultant, frais de reproduction, envoi et achats	CR	L'ELO Sénégal assurera le suivi de cette activité
6.2.3	Rapatriner des copies des travaux de recherche dans les pays concernés	Accès établi aux portails des universités concernées														Frais d'envoi & d'accès	ELOs & CR	Fonds documentaire COPR/NRI (modalités d'obtention du fonds documentaire électronique discutées par Clive Elliott avec COPR)
6.3.	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays de la RO et avec la région centrale.															CR, CRC & FAO	Les Commissions régionales doivent assurer une concertation sur cette question
6.4.	Stimuler l'échange d'expertise et promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle	Au moins 2 rapports de mission sur les échanges sont disponibles														Frais de mission	CR	Encourager la participation aux séminaires internationaux si fonds disponibles. Mise à jour du site internet de la CLCPRO/EMPRES

Annexe 11. Présentation et adoption du Budget 2009

Le budget de l'année 2009 s'élève à 5 001 235 \$EU et est présenté dans les tableaux aux annexes suivantes :

1. Tableau récapitulatif du Budget du Programme EMPRES-RO pour 2009 (annexe 12)
2. Tableau détaillé pour le projet financé par la BAD (annexe 13)
3. Tableau des budgets des UNLAs, pour les pays qui les ont fournis (annexe 14).

L'allocation des fonds par bailleur est la suivante :

- 1 893 773 \$EU pour la BAD ;
- 261 000 \$EU pour l'USAID ;
- 350 000 \$EU pour le Programme régulier de la FAO ;
- 233 000 \$EU pour la CLCPRO ;
- 141 500 \$EU pour le FIDA ;
- 1 680 662 \$EU pour le FSP ;
- 441 300 \$EU pour le FFEM.

A ces allocations s'ajouteront des frais d'agence pour 382 379 \$EU.

La répartition de ce budget par composante est la suivante :

- Composante A : renforcement de capacités : 48% du budget total 2009, dont :
 - Sous-composante A1 : surveillance et alerte précoce : 13%
 - Sous-composante A2 : système d'information : 5%
 - Sous-composante A3 : appui aux structures d'intervention : 30%
- Composante B : mesures d'accompagnement : 26%, dont :
 - Sous-composante B1 : actions environnementales : 4%
 - Sous-composante B2 : recherche appliquée : 12%
 - Sous-composante B3 : formation : 10%
- Composante C : gestion du projet : 26%

Annexe 12. Budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2009

Tableau récapitulatif du Budget du Programme EMPRES-RO pour 2009 (1/2)

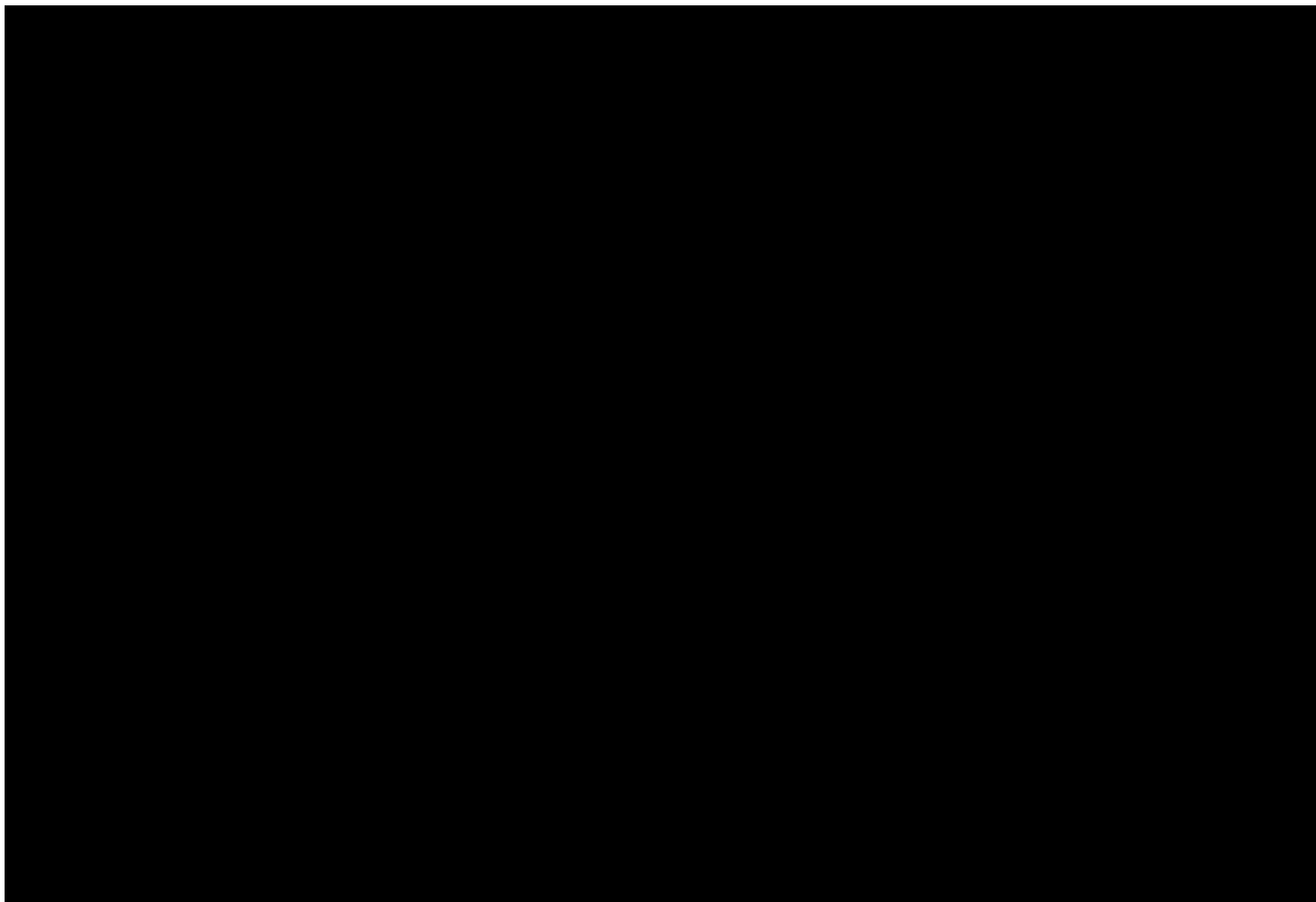
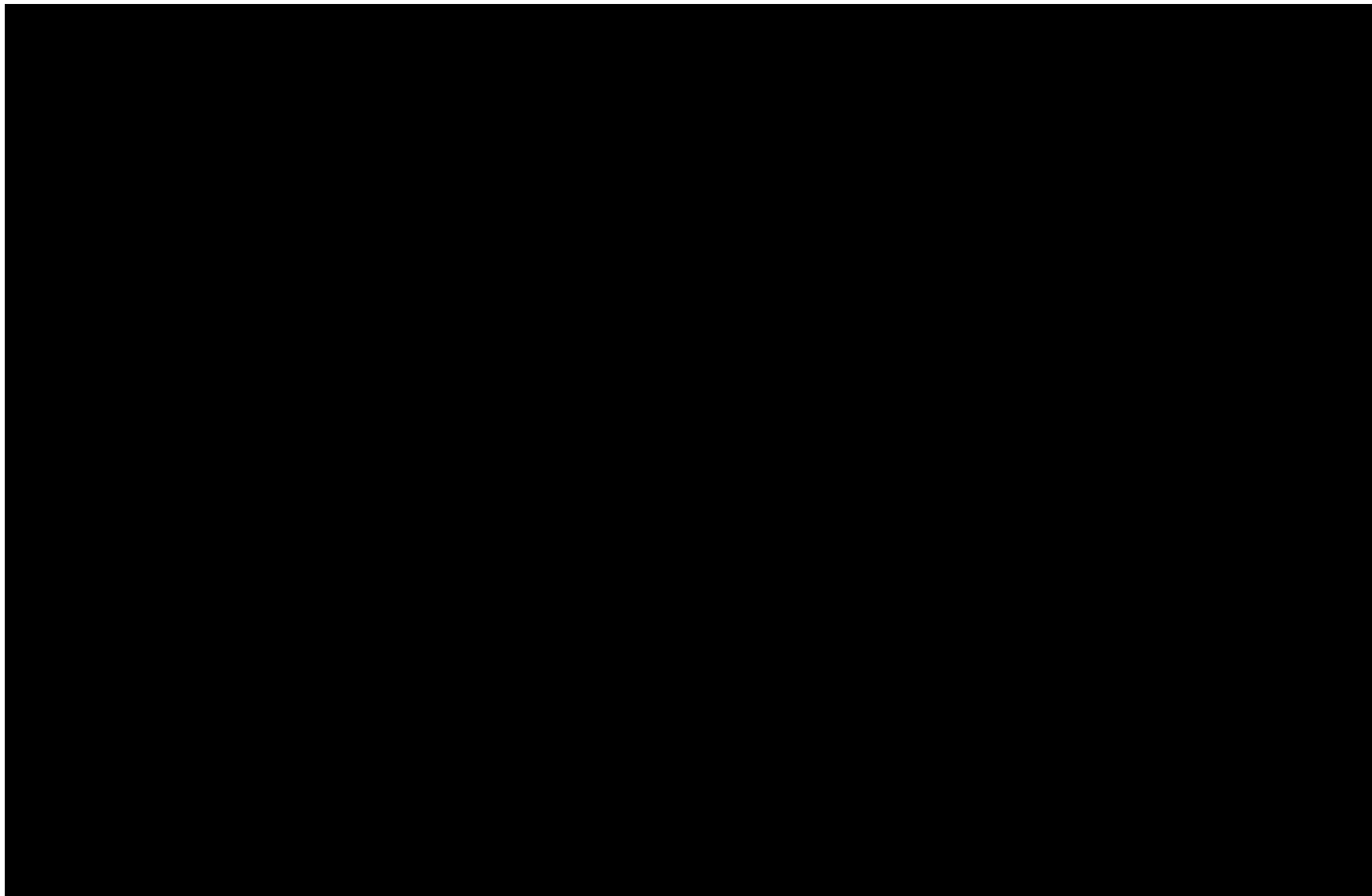


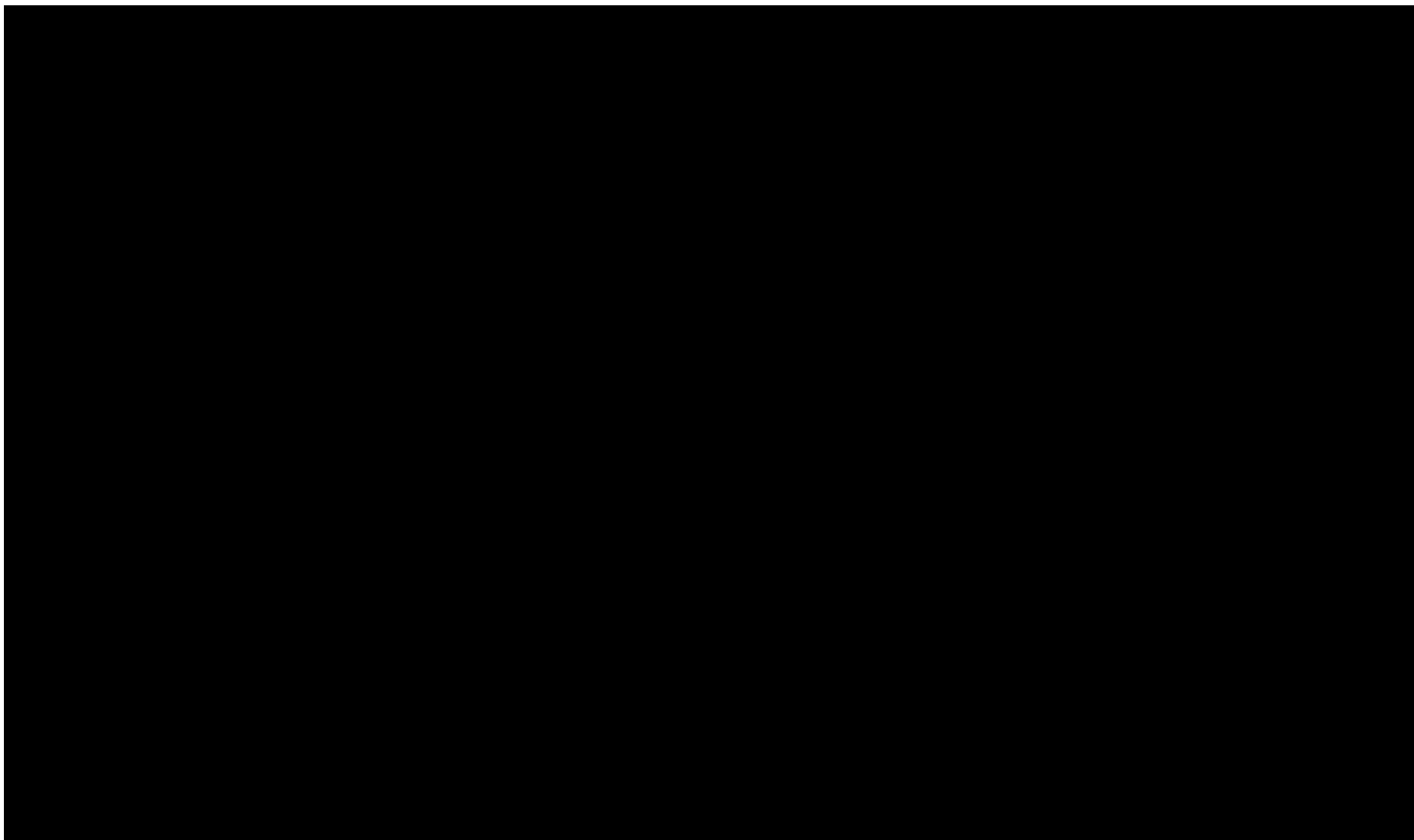
Tableau récapitulatif du Budget du Programme EMPRES-RO pour 2009 (Suite : 2/2)



Annexe 13. Budget détaillé du projet financé par la BAD pour l'année 2009**Tableau détaillé pour le projet financé par la BAD (1/2)**

	Composante	Activité	BAD TOT.	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	CR	RO
	A. Renforcement des capacités								
	A1: Surveillance et lutte précoce		606 773	141 573	178 200	126 000	131 000	0	30 000
R1&R2	A1. 1 Plan annuel de surveillance/lutte		387 200	90 000	168 200	26 000	103 000	0	0
	Préparation du plan de surveillance/lutte								
	Acquisition des équipements de prospection/Lutte								
		Matériel de prospection et campement	75 000	15 000	30000	15000	15000		
		Acquisition véhicules légers	180 000	60 000	60000		60000		
		réparation véhicules, pièces et mat. prospection	45 000	10 000	20 000	5 000	10 000		
		Acquisition moto pour UNLAs	12 000		6000	6000			
		stations météo	50 000		50000				
		Appareils de traitement	18 000				18000		
		Carte géographiques	7 200	5 000	2200				
	A1.2 Exécution du plan d'action		219 573	51 573	10 000	100 000	28 000	0	30 000
		Frais de déplacement personnel UNLA et équipes de prospection et de lutte sur le terrain	219 573	51 573	10 000	100000	28000		30000
R3	A.2 Système d'information		15 000	0	0	0	0	0	15 000
		Abonnement transmission satellitaire	0						
		Amélioration des bulletins d'information au niveau nationale	0						
		Installation de parabole pour connexion internet	0						
		Atelier régional Ramses v3 et eLocust2	15 000						15000
R1&R2&R3 et R4	A.3 Appui au structures d'intervention								
	Appui aux structure d'intervention (construction et ou réhabilitation des centres ou bases des CNLA)		460 500	173 000	45 000	125 000	112 500	5 000	0
		Construction du Centre de Nouakchott, base de Gao, antenne de l'ANLA à N'Djamena et base d'Aagdez)	323 000	123 000		100 000	100 000		
		Matériel et mobilier bureau	87 500	35 000	30000	10000	12500		
		Améliorer procédure de gestion des UNLA	5 000			5000			
		Elaboration Plans de Gestion risques	0						
		confection des étag. pour stockage matériel	40 000	15 000	15000	10000			
		documentation CLCPRO	5 000					5000	

Tableau détaillé pour le projet financé par la BAD (suite 2/2)



Annexe 14. Budgets des UNLAs pour l'année 2009

Tableau des budgets des UNLAs pour l'année 2009

réf.	Activité	Algérie	Libye	Mali		Maroc	Mauritanie		Niger		Sénégal		Tchad		Tunisie	TOT. 09	
				Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)	Etat (\$)	Etat (\$)	AELP (\$)
	Composante A1: Surveillance et lutte précoce															0	0
R1&R2	A1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	228 571		259 479	116 360	200 000	0	329 211	63 110	2 646 139	0	801 668	0	402 323		751 160	4 295 702
	Acquisition matériel roulant			19 722	78 887			329 211	63 110	2 550 686		177 496				82 831	3 136 279
	Acquisition des équipements de prospection/Lutte	214 286		6 135	24 544					95 453		624 173				220 421	744 170
	Réparation et entretien des équipements	14 286		233 622	12 930	200 000								402 323		447 907	415 253
	A1.2 Exécution du plan d'action	0		172 585	23 074	110 000	23 781	229 885	0	71 393	0	37 471	0	9 861		306 366	371 684
	Frais de déplacement personnel UNLA et équipes de prospection et de lutte sur le terrain (1)			172 585	23 074	110 000	23 781	229 885		71 393		37 471		9 861		377 759	371 684
R3	A.2 Systeme d'information			19 909	8 232	1 200	0	0	0	0	0	98 609	0	0		21 109	106 840
	Acquisition matériel informatique			7 090	8 232							98 609				7 090	106 840
	Abonnement Internet			12 819		1 200										14 019	0
R1&R2&R3 et R4	A.3 Appui aux structures d'intervention	0		362 401	826 678	322 000	325 605	1 994 821	278 076	1 145 398	0	5 604 516	0	789 855		1 288 081	10 361 268
	Construction et ou réhabilitation			183 757	537 810	300 000	255 548	1 527 339	138 052	986 086		5 528 587		563 055		877 357	9 142 877
	Matériel et mobilier bureau			42 936	6 068	20 000	55 715	222 861	140 024	31 121		62 123				258 676	322 173
	Consultations			93 025	282 800		14 341	244 622		128 191				226 800		107 367	882 412
	Plans de Gestion des risques			0								13 805				0	13 805
	Documentation			42 682		2 000										44 682	0
R2&R4 et R5	Composante B: Mesures d'accompagnement															0	0
R2	B.1. Actions environnementales			83 776	231 961	0	0	148 633	0	0	0	305 292	0	19 722		83 776	705 608
	Acquisition matériel scientifique				0							68 040				0	68 040
	Kit d'analyse du taux de la cholinestérase, recharges et réactifs			5 917	23 666									19 722		5 917	43 388
	Mise en œuvre des activités environnementales			77 859	208 295			148 633				237 252				77 859	594 180
R6	B.2 Recherche appliquée			0	0	10 000	3 575	168 906	0	0	0	0	0	0		13 575	168 906
	Acquisition des équipements pour la recherche					10 000		20 273								10 000	20 273
	Frais de réalisation des travaux de recherche						3 575	148 633								3 575	148 633
R4 & R5	B.3 Formation	14 286		0	230 687	10 000	0	250 000	0	171 579	0	91 471	0	225 814		24 286	969 551
	Equipement didactique et ouvrage pédagogique				0			20 000				19 722				0	39 722
	Formations Nationales	14 286			46 561	10 000		30 000		68 040		71 750		196 231		24 286	412 582
	Formations Régionales				0			50 000						29 583		0	79 583
	Formation individuel à l'étranger				184 126			150 000		103 539						0	437 665
	Composante C: Gestion de l'UNLA	742 857		132 631	27 983	34 000	3 715	33 432	249 718	28 794	3 256 544	444 263	0	304 306		4 419 465	838 777
	Personnel (2)	271 429		111 929	27 983				104 093		2 442 408	215 287				2 929 858	243 270
	Voyages du personnel			0		4 000				9 861		62 123				4 000	71 984
	Frais du fonctionnement de la structure (3)	471 429		20 702		30 000	3 715	33 432	145 625	18 933	814 136	166 852		304 306		1 485 606	523 523
	TOTAL	985 714		1 030 780	1 464 975	687 200	356 676	3 154 887	590 904	4 063 303	3 256 544	7 383 291		1 751 881		6 907 818	17 818 337

Annexe 15. **Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Cirad**



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**



**Centre de coopération internationale
en recherche agronomique
pour le développement**



**Commission de Lutte contre le
Criquet Pèlerin dans la Région
Occidentale**

**Protocole d'accord de coopération
sur le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest
entre
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
pour le compte de
La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale
et
Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le
développement**

Considérant que lors de sa 119^{ème} Session en novembre 2000 le Conseil de la FAO a approuvé l'Accord portant création de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et, ce faisant, que la CLCPRO fut créée le 25 février 2002 en vertu des dispositions de l'article XIV de son Acte constitutif,

Considérant l'article II de l'Accord précité qui stipule que la CLCPRO a pour objet de promouvoir sur le plan national, régional et international toutes actions, recherche et formation en vue d'assurer la lutte préventive et faire face aux invasions du Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat, regroupant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest,

Considérant que la CLCPRO est composée de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest (Région occidentale) : Algérie, Burkina-Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie,

Considérant que la Commission peut conclure des ententes ou des accords avec des États qui ne sont pas Membres de la Commission, avec des institutions nationales ou avec des organisations régionales ou internationales directement intéressées, en vue d'une action commune dans le domaine de la prospection, de la recherche et de la lutte antiacridienne dans la région;

Considérant que par l'intermédiaire du Directeur général de l'Organisation, elle peut conclure ou promouvoir des ententes avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, en vue d'une action commune concernant l'étude des acridiens et la lutte contre le criquet pèlerin et pour un échange mutuel de renseignements sur les problèmes acridiens."

Considérant que le Secrétariat de la CLCPRO est également chargé de la Coordination du Programme EMPRES en Région Occidentale (EMPRES-RO) qui regroupe neuf pays parmi les dix membres de la CLCPRO et que l'objectif de ce programme est également la mise en place d'une stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin,

Considérant l'Accord cadre de coopération du 17 août 1999 entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), pour renforcer leur action de promotion d'un développement durable et de la sécurité alimentaire,

Considérant que le Cirad a pour mission de contribuer à l'amélioration des méthodes de surveillance et de contrôle des populations d'acridiens ravageurs grâce à une meilleure compréhension du déterminisme des pullulations, à des systèmes de surveillance et d'avertissement agricole, et à la mise au point ou à l'application de nouvelles méthodes de lutte, plus efficaces, plus économiques et écologiquement plus acceptables que celles pratiquées actuellement,

Considérant l'intérêt commun que portent la CLCPRO et le Cirad à la gestion du Criquet pèlerin dans son aire de distribution dans la Région occidentale,

Considérant l'intérêt mutuel que portent la CLCPRO et le Cirad à la mise œuvre d'une stratégie de lutte préventive durable contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale,

Considérant la nécessité de promouvoir la synergie et la complémentarité dans les actions menées par la CLCPRO et le Cirad dans les domaines précités,

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le compte de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale, sise à Alger, Algérie, ci-après dénommée la CLCPRO

d'une part,

Et

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, ci-après dénommé le Cirad, sis à Montpellier, France

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article I : Objet du protocole d'Accord

La CLCPRO et le Cirad conviennent de poursuivre et renforcer leur coopération et de rechercher les voies et moyens nécessaires pour développer toute action de recherche et de développement pouvant améliorer la gestion des populations de Criquet pèlerin en Région Occidentale, pour le bénéfice à la fois des populations locales concernées, pour celles de l'ensemble de la région, et au final de l'ensemble de la communauté internationale pouvant être largement affectée en cas d'invasion.

Article II : Domaines du partenariat

La CLCPRO et le Cirad conviennent, en particulier, d'associer leurs expériences et leurs capacités pour :

- développer en commun des actions de recherche, de formation, d'amélioration des techniques et méthodes de lutte antiacridienne,
- faciliter les échanges et accueils réciproques de personnels des divers Centres nationaux de lutte antiacridienne de la région occidentale (chercheurs, techniciens, étudiants, stagiaires...),
- faciliter l'accès réciproque aux ressources documentaires et bases de données de chacun des partenaires.

Article III : Moyens de mise en œuvre

Pour conduire les actions précitées, la CLCPRO et le Cirad conviennent de :

- rechercher en commun les financements les plus appropriés,
- mobiliser en priorité l'expertise existante au niveau des deux parties et de la Région occidentale,
- développer leur coordination et concertation : les parties conviennent de s'informer régulièrement de leurs différents programmes et projets en cours.

Dans le cadre de ces activités communes couvertes par le présent protocole, la CLCPRO et ses divers membres feront bénéficier le Cirad de moyens privilégiés (accueil, facilités diverses...) pour conduire les actions dans les divers pays de la région occidentale. De son côté, le Cirad pourra consentir à la CLCPRO et à ses membres des facilités diverses et tarifs préférentiels.

Article IV : Règlement des différends

Tout différent relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent protocole d'accord ou de toute autre convention conclue en application de ce protocole, fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les parties. Si ces différends subsistent néanmoins, il sera soumis à un collège de trois arbitres dont l'un sera désigné par la CLCPRO, l'autre par le Cirad, le troisième par les deux parties.

Article V : Entrée en vigueur et durée

La durée du présent protocole est de cinq (05) ans à compter de la date de signature.

Article VI : Amendements et dénonciation

Le présent protocole peut être amendé par échange de lettres si les deux parties l'estiment nécessaire.

Chacune des parties peut, à tout moment, dénoncer le présent protocole à condition d'en aviser l'autre avec un préavis de trois (03) mois et de respecter ses engagements en cours jusqu'à leur terme.

Fait en deux exemplaires originaux,

Pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Pour le compte du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Monsieur Thami Ben Halima
Secrétaire de la
Commission de Lutte contre
Le Criquet Pèlerin dans la
Région Occidentale

Monsieur Jean-Christophe Glaszmann
Directeur du Département Systèmes
biologiques

Fait à, le.....

Fait à, le.....

Annexe 16. Projet d'Accord de coopération entre la CLCPRO et le Centre AGRHYMET



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**



Le Centre régional AGRHYMET



**Commission de Lutte contre le
Criquet Pèlerin dans la Région
Occidentale**

**Protocole d'accord de coopération
sur le Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest
entre
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
pour le compte de
La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale
et
Le Centre Régional AGRHYMET de NIAMEY**

Considérant que lors de sa 119^{ème} Session en novembre 2000 le Conseil de la FAO a approuvé l'Accord portant création de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et, ce faisant, que la CLCPRO fut créée le 25 février 2002 en vertu des dispositions de l'article XIV de son Acte constitutif,

Considérant l'article II de l'Accord précité qui stipule que la CLCPRO a pour objet de promouvoir sur le plan national, régional et international toutes actions, recherche et

formation en vue d'assurer la lutte préventive et faire face aux invasions du Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat, regroupant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest,

Considérant que la CLCPRO est composée de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest (Région occidentale) : Algérie, Burkina-Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie,

Considérant que la Commission peut conclure des ententes ou des accords avec des États qui ne sont pas Membres de la Commission, avec des institutions nationales ou avec des organisations régionales ou internationales directement intéressées, en vue d'une action commune dans le domaine de la prospection, de la recherche et de la lutte antiacridienne dans la région,

Considérant que par l'intermédiaire du Directeur général de l'Organisation, elle peut conclure ou promouvoir des ententes avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, en vue d'une action commune concernant l'étude des acridiens et la lutte contre le criquet pèlerin et pour un échange mutuel de renseignements sur les problèmes acridiens,

Considérant que le Secrétariat de la CLCPRO est également chargé de la Coordination du Programme EMPRES en Région Occidentale (EMPRES-RO) qui regroupe neuf pays parmi les dix membres de la CLCPRO et que l'objectif de ce programme est également la mise en place d'une stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin,

Considérant que le **Centre Régional AGRHYMET (CRA)** est l'une des institutions spécialisées du Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) en matière de formation et d'information dans les domaines de la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la maîtrise de l'eau ;

Considérant l'intérêt commun que portent la CLCPRO et AGRHYMET à la gestion du Criquet pèlerin dans son aire de distribution dans la Région occidentale,

Considérant l'intérêt mutuel que portent la CLCPRO et AGRHYMET à la mise œuvre d'une stratégie de lutte préventive durable contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale,

Considérant la nécessité de promouvoir la synergie et la complémentarité dans les actions menées par la CLCPRO et AGRHYMET dans les domaines précités,

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le compte de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale, sise à Alger, Algérie, ci-après dénommée la **CLCPRO**

d'une part,

Et

Le Centre régional AGRHYMET, ci-après dénommé le **Centre**, sis à Niamey, Niger

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article I : Objet du Protocole

L'objet du présent protocole est de développer les liens de collaboration entre les deux (02) structures pour la conduite des activités liées à la gestion des populations du Criquet pèlerin dans la Région occidentale.

Il indique les possibilités et les modalités de collaboration entre la CLCPRO et le Centre pour permettre une synergie dans les activités conduites par les deux structures en vue de rentabiliser davantage leurs actions en tirant profit des compétences et disponibilités de chacune d'elles.

Article II : Obligations des parties

II.1 : Obligation du Centre

Le Centre s'engage à :

1. Informer la CLCPRO de ses activités dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin ;
2. Mettre à la disposition de la CLCPRO et de ses collaborateurs les locaux et équipements dont il dispose pour les séances de formation dans des conditions et modalités avantageuses ;
3. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur la reconnaissance et la biologie du criquet pèlerin ;
4. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur l'élevage et la production de masse du Criquet pèlerin dans des conditions contrôlées ;
5. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission, sur la conduite des essais contre le Criquet pèlerin avec l'utilisation des méthodes de lutte alternatives en général et du Green Muscle® et du PAN en particulier ;
6. Assurer sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, la formation des ressortissants des pays membres de la Commission sur l'imagerie satellitaire et son utilisation dans la surveillance des zones favorables au développement du Criquet pèlerin ;
7. Apporter appui et conseil, sur demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, aux ressortissants des pays membres de la Commission sur toute activité qu'ils seraient amenés à entreprendre en relation avec la lutte antiacridienne ;
8. Servir de relai pour la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin aux groupes cibles et pays de la sous-région particulièrement ceux situés en dehors de la ligne de front ;
9. Contribuer à toute demande conjointe de financement des activités relatives au Criquet pèlerin et à l'exécution de celles-ci ;
10. Mettre un lien vers le Site WEB de la CLCPRO dans celui du Centre ;
11. Mener à la demande de la CLCPRO ou en collaboration avec celle-ci, toute activité qui est de son domaine de compétence.

II.2 : Obligations de la CLCPRO

La CLCPRO s'engage à :

1. Informer le Centre de toutes les activités sur le Criquet pèlerin, entreprises par elle ou en collaboration avec elle, dans la sous-région ;
2. Inviter le Centre à participer aux activités sur le Criquet pèlerin selon des modalités à préciser à chaque fois ;
3. Confier au Centre ou conduire avec sa collaboration, les activités de formation sur le Criquet pèlerin qui sont de sa compétence ;
4. Confier au Centre ou conduire avec sa collaboration, les activités de formation sur l'imagerie satellitaire et son utilisation pour le suivi des zones favorables au développement du Criquet pèlerin ;
5. Impliquer le Centre dans l'élaboration de projets et la recherche de financement pour des activités conjointes relatives au Criquet pèlerin ;
6. Impliquer le Centre dans la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin ;
7. S'appuyer entre autres sur les services et le réseau de collaborateurs du Centre dans la diffusion des informations sur le Criquet pèlerin particulièrement dans les pays situés en dehors de la ligne de front ;
8. Mettre un lien vers le Site WEB du Centre dans celui de la CLCPRO ;
9. Mener, en collaboration avec le Centre, toute activité qui est de son domaine de compétence.

Article III : Responsabilités scientifiques et Coordination

Les parties conviennent à désigner chacune pour ce qui la concerne un point focal, qui sera chargé de suivre la mise en œuvre de ce protocole.

Article IV : Contribution des deux Institutions

En dehors des cas où les règles de gestion de leurs activités scientifiques sont définies par des conventions particulières, chaque intervenant dans le cadre des activités inscrites dans ce protocole est régi par les règles en vigueur dans son Institution d'origine.

Article V : Règlement de différends

Tout différent relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent protocole d'accord ou de toute autre convention conclue en application de ce protocole, fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les parties. Si ces différends subsistent néanmoins, il sera soumis à un collège de trois arbitres dont l'un sera désigné par la CLCPRO, l'autre par le Centre, le troisième par les deux parties.

Article VI : Durée – révision - Dénonciation

La durée du présent protocole est de cinq (05) ans à compter de la date de sa signature ou de son approbation.

Le présent protocole peut être amendé par échange de lettres si les deux parties l'estiment nécessaire.

Chacune des parties peut, à tout moment, dénoncer le présent protocole à condition d'en aviser l'autre avec un préavis de trois (03) mois et de respecter ses engagements en cours jusqu'à leur terme.

Fait en deux exemplaires originaux,

Pour le compte de l'Organisation des
Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Pour le compte du Centre AGRHYMET

Monsieur Thami Ben Halima

Monsieur Mohamed Yahya Ould Mohamed Mahmoud

Secrétaire de la
Commission de Lutte contre
Le Criquet Pèlerin dans la
Région Occidentale

Directeur Général

Fait à, le.....

Fait à, le.....

Annexe 17. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
01	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Sous Directeur / Chargé de liaison	Khal63@yahoo.com	Ministère Agriculture, Alger, Algérie	+213 21 74 95 13 +213 77 12 01 816	
02	LIBYE	M. Khaled Gadgoud	Locust Expert / Chargé de liaison	el_gadgoud@yahoo.co.uk	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876	
03	LIBYE	M. Hussein Elbrike	Locust Expert	elbrike@yahoo.co.uk	P.O Box 78056, Tripoli, Libye	+218 91 37 21 461 +218 92 44 67 292	
04	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP / Chargé de liaison	fakdiakite@yahoo.fr ulcp_palucp@orangemali.net	B.P E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93	+223 20 22 01 83
05	MALI	M. Fousseini Traoré	Chef Bureau Administratif et Financier	mamadouabdo@yahoo.fr	APCAM, Bamako, Mali	+223 66 73 03 30	+223 20 22 01 83
06	MALI	M. Drissa Mansa Sidibé	Chef section programmation MEIC	sidibedrissa2000@yahoo.fr	Ministère de l'économie, DNP, BP 2466, Bamako, Mali	+223 76 07 27 07	
07	MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA, Chargé de liaison	ghaouts@yahoo.com cnlaa@menara.ma	B.P 125, Inezgane, Agadir, Maroc	+212 28 24 23 30	+212 28 24 15 29
08	MAURITANIE	M. Niang Samba Demba	Chambre d'agriculture (Fédération des Agriculteurs et Eleveurs de Mauritanie)	niangsamba@yahoo.fr	Kaédi, Mauritanie	+222 64 66 602 +222 20 25 003	
09	NIGER	M. Maazou Ranaou	Coordonnateur National Chargé de liaison	Maazou96@yahoo.fr	B.P 323, Niamey, Niger	+227 20 74 25 56 +227 20 74 19 83	+227 20 74 19 83
10	NIGER	M. Garba Yahaya	Coordonnateur AELP	Ychemsdine2000@yahoo.fr	B.P 2219, Niamey, Niger	+227 20 74 29 21	+227 20 74 05 89
11	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Chef Division Avertissements Agricoles Chargé de liaison	armigera2002@yahoo.com	B.P 20054 Thiaroye Dakar, Sénégal	+221 77 71 05 081	
12	TCHAD	M. Mborode Bamtoboin	Directeur ANLA	bamtoboin@yahoo.fr	B.P 1551, N'Djamena, Tchad	+235 63 05 876 +235 25 24 509	
13	TCHAD	M. Goipaye Akoul Idriss	Directeur DPVC Chargé de liaison	aelpchad@intnet.td salim.brahim@yahoo.fr	Ministère agriculture B.P 1551, N'Djaména, Tchad	+235 68 39 515 +235 99 91 695 +235 63 05 865	

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
14	TCHAD	M. Mahamat Saleh Issaka	Directeur de la promotion	maha_saleis@yahoo.fr	Chambre d'Agriculture / CCIAMA, N'Djaména, Tchad	+235 62 34 648 +235 96 20 090	
15	TCHAD	M. Adouma Mahamat Saleh	Directeur des Investissements	(s/c) maha_saleis@yahoo.fr	Ministère des Finances et du Budget, N'Djaména, Tchad	+235 62 98 688 +235 99 01 664	
16	BAD	M. Mamadou Abdoul Kané	IGREF Expert BAD	m.kane@afdb.org	ATR BAD, Tunis, Tunisie	+216 71 10 23 90	+216 71 10 37 21
17	Banque mondiale (Niger)	M. Amadou Alassane	Spécialiste Principal des Services Agricoles	aalassane@worldbank.org	B.P 12402, 182 rue des Dallols, Plateau Niamey, Niger	+227 20 73 56 16	+227 20 73 35 06
18	Banque mondiale (Niger)	M. Ayi Adamah Klouvi	Agro-Economiste	aklouvi@worldbank.org	B.P 12402 182, Rue des Dallols Plateau Niamey	+227 20 73 56 16	+227 20 73 35 06
19	FRANCE	M. Nicolas Groper	Chef du Service de Coopération et d'action Culturelle	nicolas.groper@diplomatie.gouv.fr	Ambassade de France à Niamey, SCAC, B.P. 12090, Niamey, Niger	+227 20 72 24 31	+227 20 73 39 97
20	CILSS/CENTRE AGRHYMET	M. Brahim SIDIBE	Chef du Département Information et Recherche	b.sidibe@agrhyment.ne	B.P 11011, Niamey, Niger	+227 20 31 53 16 +227 90 31 53 08	+227 20 31 54 35
21	CILSS/CENTRE AGRHYMET	M. Amadou Bocar Bal	Coordonnateur de Projet	ABal@agrhyment.ne	B.P 11011, Niamey, Niger	+227 20 31 53 16 +227 90 31 70 28	+227 20 31 54 35
22	CIRAD	M. Michel Lecoq	Chef Unité de Recherche Acridologie	lecoq@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 39 37	
23	CIRAD	M. Jean-Michel Vassal	Unité de Recherche Acridologie	jean-michel.vassal@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 38 61	
24	FAO	M. Christian Pantenius	Senior EMPRES Officer	Christian.pantenius@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome, Italie	+39 065 70 53 836 +39 34 62 45 60 54	

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
25	FAO	M. James Everts	Environnement Officer	James.everts@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome, Italie	+39 33 57 81 22 07	
26	CLCPRO/FAO	M. Thami Ben Halima	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	Thami.BenHalima@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 61 75 47 67	+213 21 73 05 45
27	CLCPRO/FAO	M. Filippo Fossi	Chargé de Suivi Evaluation	Filippo.Fossi@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome, Italie	+39 065 70 51	
28	CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique	Lemine.ouldahmedou@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 63 32 263	+213 21 73 05 45
29	CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Coordonnateur projet FSP	dominique.menon@fao.org	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP, Alger, Algérie	+213 21 98 16 76	+213 21 98 15 23
30	FAO	M. Olivier Cossée	Mission d'évaluation	olivier.cossee@fao.org	FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie	+39 34 05 75 72 69	
31	NIGER	M. Hassane Saley	Mission d'évaluation	hassanesaley@hotmail.com	BP. 10193 Niamey, Niger	+227 20 72 42 64	+227 20 72 29 87
32	ALGERIE	M. Mohamed Lazar	Mission d'évaluation	lazar666dz@yahoo.fr	INPV, El Harrach, Alger	+213 21 52 42 63	
33	NIGER	M. Nouhou Boubacar	Interprète	nouhou.boubacar@yahoo.fr	B.P 510 Niamey, Niger	+227 93 23 65 62	